RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

SUR NOTRE TERRITOIRE

CONSTRUISONS UN AVENIR EN COMMUN

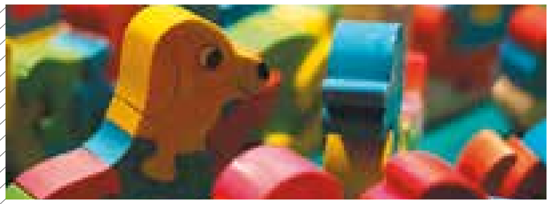


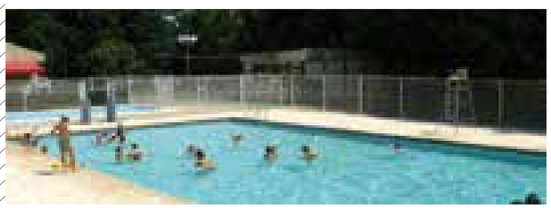
BERGERAC SUD DORDOGNE

laCAB















SOMMAIRE

Directeur de la publication
Dominique Rousseau

Rédacteur en chef
David Bonin

Rédaction
Marianne Carrière
Christine Chauvain

Photos
Dominique Amiel
Daniel Besombes
Marianne Carrière
sauf mentions contraires
Couverture : L'Hydride

Conception graphique et mise en page
Marianne Carrière
Christine Chauvain

Tirage
200 exemplaires

Impression
Imprimerie Neury

La CAB
Domaine de La Tour - "La Tour Est"
CS40012 - 24112 Bergerac cedex
Tél. : 05 53 23 43 95
contact@la-cab.fr
www.la-cab.fr

Sur Facebook
www.facebook.com/la.cab.24

Article L.5211-39 alinéa 1 du CGCT

"Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.
Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier."

ÉDITO
du Président

Mesdames, Messieurs,

Voilà près de 18 mois, les nouveaux conseillers communautaires qui composent notre conseil ont, par leur vote, souhaité me renouveler leur confiance à la tête de l'exécutif de notre EPCI issue de la fusion des trois ex-communautés de communes : Communauté de Communes Bergerac Pourpre, Communauté de Communes Dordogne-Eyraud-Lidoire, Communauté de Communes des Trois Vallées, réalisée en 2013. Je tiens une nouvelle fois à les remercier pour leur confiance qui résulte avant tout d'un esprit de consensus et d'une volonté affirmée d'une gouvernance respectant tout autant les petites communes que les grandes.

Cette désignation représente également la validation d'un projet collectif, co-élaboré, répondant aux attentes de nos concitoyens et aux besoins d'un territoire qui ne peut supporter la division au risque de le fragiliser encore plus. C'est donc dans cette démarche d'ouverture et de conquête que nos élus se sont attelés à la mise en œuvre concrète de notre programme qui doit façonner notre territoire à l'horizon 2020.

Notre action résolue et engagée en faveur de la création de zones d'activités économiques, équipées, accessibles, répondant aux dernières technologies, est notre principale priorité. Ceci est essentiel pour permettre le développement endogène de nos entreprises locales, la recherche de marchés exogènes et l'installation de nouvelles entités. C'est notre levier pour l'emploi, qui reste notre préoccupation première.

Dans la même logique, avec nos partenaires, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne, État, nous avons mis en place un panel d'aides aux entreprises et à la création d'emplois. Métiers du numérique, biotechnologies, filière bois, gestion des déchets inertes, sont autant de secteurs qui mobilisent notre attention dans la perspective de nouveaux débouchés.

Mais relever ce défi repose aussi sur notre capacité d'accroissement de notre attractivité. Pour cela, nous proposons un ensemble de services publics à même de satisfaire les Bergeracois, mais également d'attirer de nouveaux résidents. Petite enfance, jeunesse, planification et instruction du droit du sol, santé, transports, accessibilité, sport, culture, entretien de la voirie, protection du patrimoine, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, collecte des ordures ménagères, aménagements de bourgs sont autant de compétences au service d'un seul intérêt : la qualité de vie et la cohésion sociale.

C'est l'ensemble de ces politiques qui constituent notre pacte de confiance auprès de nos 27 communes et de nos 58 000 habitants.

Reste le tourisme qui occupe une place singulière dans l'échelle du développement économique. Notre politique de soutien fort et renouvelé, auprès de l'Office de Tourisme de Bergerac, témoigne de l'intérêt que nous portons à ce sujet.

Toutefois, nous devons aller plus loin en facilitant l'installation d'équipements capables d'accroître nos possibilités d'hébergements et de loisirs. Pour cela, nous avons besoin d'un moteur, c'est le parc aqualudique. Plus qu'une piscine, indispensable pour nos jeunes et nos clubs, il s'agit là d'une structure qui doit anticiper notre accroissement démographique et apporter un complément de services.

Au-delà, l'année 2014 aura vu se concrétiser l'engagement pris par le gouvernement d'une réduction forte des déficits publics. Cela se traduit concrètement, pour les collectivités, par une baisse de dotations de 165 000 euros en 2014, pour atteindre dès 2015 moins 610 000 euros par an et ce jusqu'en 2017, soit en cumulé près de 2 millions d'euros. Cette solidarité budgétaire est indispensable au redressement des finances de notre pays. Nous devons composer avec cette contrainte et gérer au plus juste nos recettes, tout en limitant nos dépenses. Soyez assurés que je veillerai à ce que cette situation ne remette pas en cause nos projets.

L'agglomération est en marche, j'en profite pour saluer le formidable travail réalisé par les agents qui la composent, ce vaste mouvement qui consiste à faire ensemble, plutôt que tout seul, doit quoiqu'il arrive être saisi comme une réelle opportunité afin d'affronter l'avenir avec sérénité.

Je vous laisse à présent découvrir ce document, qui retrace l'ensemble des décisions prises au cours de l'année 2014.

Votre Président,



Dominique ROUSSEAU

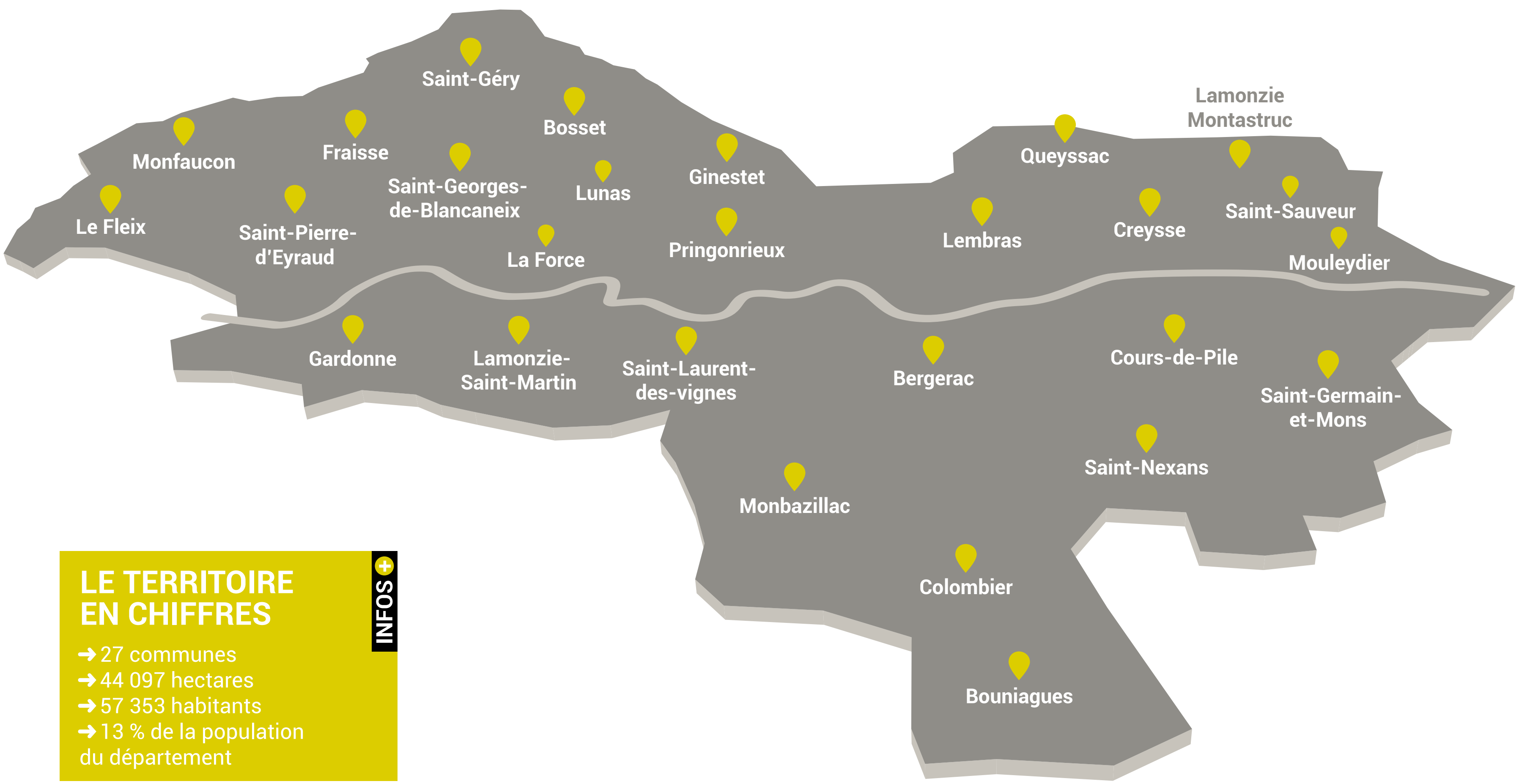
Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Une collectivité pour un territoire

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise est le produit de la fusion de 3 communautés de communes :

- ➜ Trois Vallées du Bergeracois
- ➜ Dordogne-Eyraud-Lidoire
- ➜ Bergerac Pourpre

Créée au 1er janvier 2013, elle unit 27 communes autour d'un véritable projet de territoire.
C'est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Son fonctionnement est régi par le code général des collectivités territoriales.



INFOS +

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

- ➜ 27 communes
- ➜ 44 097 hectares
- ➜ 57 353 habitants
- ➜ 13 % de la population du département

Les 27 communes à la loupe

BERGERAC - 24100
contact@ville-bergerac.fr
05 53 74 66 66
➜ Pop. : 28 755 hab.
➜ Surf. : 5 610 ha.

BOSSET - 24130
mairiebosset@wanadoo.fr
05 53 80 13 70
➜ Pop. : 202 hab.
➜ Surf. : 1 451 ha.

BOUNIAGUES - 24560
mairie-bouniagues@wanadoo.fr
05 53 58 32 45
➜ Pop. : 552 hab.
➜ Surf. : 862 ha.

COLOMBIER - 24560
mairie-colombier@wanadoo.fr
05 53 58 32 42
➜ Pop. : 247 hab.
➜ Surf. : 703 ha.

COURS-DE-PILE - 24520
mairie.cours-de-pile@wanadoo.fr
05 53 74 48 48
➜ Pop. : 1 536 hab.
➜ Surf. : 1 082 ha.

CREYSSE - 24100
secretariat.general@mairie-de-creysse.fr
05 53 74 45 00
➜ Pop. : 1 888 hab.
➜ Surf. : 1 102 ha.

FRAISSE - 24130
mairie.fraisse@wanadoo.fr
05 53 58 07 96
➜ Pop. : 153 hab.
➜ Surf. : 2 150 ha.

GARDONNE - 24680
mairie.gardonne@wanadoo.fr
05 53 23 50 70
➜ Pop. : 1 525 hab.
➜ Surf. : 826 ha.

GINESTET - 24130
mairie.ginestet@orange.fr
05 53 57 32 08
➜ Pop. : 801 hab.
➜ Surf. : 1 306 ha.

LA FORCE - 24130
mairie-de-la-force@wanadoo.fr
05 53 58 01 24
➜ Pop. : 2 656 hab.
➜ Surf. : 1 560 ha.

LAMONZIE-MONTASTRUC - 24520
lamonzie.montastruc@wanadoo.fr
05 53 23 22 34
➜ Pop. : 670 hab.
➜ Surf. : 2 066 ha.

LAMONZIE-SAINT-MARTIN - 24680
mairie.lamonziestmartin@wanadoo.fr
05 53 24 07 15
➜ Pop. : 2 443 hab.
➜ Surf. : 2 064 ha.

LE FLEIX - 24130
mairielefleix@wanadoo.fr
05 53 23 52 10
➜ Pop. : 1 504 hab.
➜ Surf. : 1 805 ha.

LEMBRAS - 24100
mairie.lembras@wanadoo.fr
05 53 57 29 48
➜ Pop. : 1 268 hab.
➜ Surf. : 1 059 ha.

LUNAS - 24130
mairie.lunas@wanadoo.fr
05 53 63 19 72
➜ Pop. : 367 hab.
➜ Surf. : 1 600 ha.

MONBAZILLAC - 24240
mairiemonbazillac@wanadoo.fr
05 53 58 30 32
➜ Pop. : 1 032 hab.
➜ Surf. : 1 958 ha.

MONFAUCON - 24130
commune.monfaucon@wanadoo.fr
05 53 24 64 83
➜ Pop. : 290 hab.
➜ Surf. : 2 473 ha.

MOULEYDIER - 24520
mairie.mouleydier@orange.fr
05 53 22 22 00
➜ Pop. : 1 157 hab.
➜ Surf. : 848 ha.

PRIGONRIEUX - 24130
mairie@ville-prigonrieux.fr
05 53 61 55 55
➜ Pop. : 4 222 hab.
➜ Surf. : 2 612 ha.

QUEYSSAC - 24140
mairie.queyssac@wanadoo.fr
05 53 24 23 62
➜ Pop. : 488 hab.
➜ Surf. : 1 235 ha.

SAINT-GEORGES-DE-BLANCANEIX - 24130
mairie.stgeorgesdeblancaneix@orange.fr
05 53 58 07 95
➜ Pop. : 245 hab.
➜ Surf. : 1 362 ha.

SAINT-GERMAIN-ET-MONS - 24520
mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr
05 53 23 20 53
➜ Pop. : 786 hab.
➜ Surf. : 1 413 ha.

SAINT-GÉRY – 24400
mairie.stgery24@wanadoo.fr
05 53 58 65 71
➜ Pop. : 223 hab.
➜ Surf. : 1 358 ha.

SAINT-LAURENT-DES-VIGNES - 24100
mairie.saintlaurent@wanadoo.fr
05 53 74 55 40
➜ Pop. : 878 hab.
➜ Surf. : 808 ha.

SAINT-NEXANS - 24520
mairie.saint-nexans@wanadoo.fr
05 53 24 33 52
➜ Pop. : 909 hab.
➜ Surf. : 1 238 ha.

SAINT-PIERRE-D'EYRAUD - 24130
mairie.stpierre.eyraud@wanadoo.fr
05 53 27 90 31
➜ Pop. : 1 740 hab.
➜ Surf. : 2 616 ha.

SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC - 24520
mairie.saintsauveurdebergerac@wanadoo.fr
05 53 74 55 77
➜ Pop. : 816 hab.
➜ Surf. : 930 ha.

Chiffres au 1er janvier 2014

Des élus
pour la collectivité

Les élections municipales de mars 2014 ont permis l'élection de 64 élus communautaires. Ils sont élus pour 6 ans. Le nombre d'élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune. Chaque commune doit avoir au minimum un représentant et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.
Président, vice-présidents, délégués, conseillers communautaires travaillent ensemble quotidiennement à la mise en œuvre du projet de territoire.

LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers communautaires, à la majorité absolue à bulletin secret, il préside le conseil et le bureau communautaire.
Le Président est le responsable de l'administration et incarne l'exécutif de la CAB. Il prépare et exécute le budget et les décisions votées. Il peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE BUREAU

Il est composé du Président, de 12 vice-présidents et de 4 conseillers délégués. Il examine et donne son avis sur les propositions des commissions. Il détermine les grandes orientations politiques et prend les décisions de gestion courante. Les vice-présidents et conseillers délégués sont chargés d'une délégation sur des compétences spécifiques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'assemblée délibérante de la collectivité. Les séances sont publiques.
Elle est constituée des 64 représentants des 27 communes. Ceux-ci votent l'ensemble des délibérations proposées par le Bureau. Le Conseil peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle rassemble l'ensemble des maires des 27 communes et a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, un espace de débats, de propositions et d'initiatives.

INFOS +

2014 EN CHIFFRES

→ 8 conseils communautaires
→ 29 bureaux communautaires
→ 3 conférences des maires

Le bureau communautaire

Élu le 7 avril 2014 par l'ensemble des élus communautaires

/ 1 / Dominique ROUSSEAU, Président **/ 2 / Frédéric DELMARES**, 1er Vice-Président, chargé des finances, du développement économique et du pôle développement économique et aménagement durable du territoire **/ 3 / Armand ZACCARON**, 2e Vice-Président, chargé des travaux et du pôle grands projets et service technique **/ 4 / Pascal DELTEIL**, 3e Vice-Président, chargé du pôle droits et services à la personne **/ 5 / Nathalie TRAPY**, 4e Vice-Présidente, chargée de la politique de la ville **/ 6 / Jean-François JEANTE**, 5e Vice-Président, chargé des équipements sportifs et des manifestations sportives **/ 7 / Francis PAPATANASIOS**, 6e Vice-Président, chargé de la politique communautaire de santé et du suivi et de l'animation du contrat local de santé **/ 8 / Didier CAPURON**, 7e Vice-Président, chargé de l'urbanisme **/ 9 / Thierry AUROY PEYTOU**, 8e Vice-Président, chargé des transports et des déplacements **/ 10 / Jean-Claude PORTOLAN**, 9e Vice-Président, chargé du personnel **/ 11 / Joëlle PARSAT**, 10e Vice-Présidente, chargée de la culture et de son développement communautaire **/ 12 / Jean-Michel BOURNAZEL**, 11e Vice-Président, chargé de la promotion touristique **/ 13 / Georges BASSI**, 12e Vice-Président, chargé du développement durable.

Les conseillers délégués

/ 14 / Cécile LABARTHE, déléguée à l'enfance et à la jeunesse **/ 15 / Didier GOUZE**, délégué à l'économie sociale et solidaire **/ 16 / Francis BLONDIN**, délégué à la forêt et à l'environnement **/ 17 / Marie-Claude SERRES**, déléguée à l'équilibre communautaire de l'habitat.

1							
2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17







1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32
33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	

Les conseillers communautaires

/ 1 / Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Bergerac **/ 2 / Didier AYRÉ**, Monfaucon **/ 3 / Joëlle BÉLUGE**, Cours-de-Pile **/ 4 / Adib BENFEDDOUL**, Bergerac **/ 5 / Michel BERÇAITS**, Creysse **/ 6 / Gaëlle BLANC**, Bergerac **/ 7 / Christian BORDENAVE**, Bergerac **/ 8 / Alain BORDIER**, Lunas **/ 9 / Sébastien BOURDIN**, Saint-Géry **/ 10 / Evelyne BOUYSSOU**, La Force **/ 11 / Liliane BRANDELY**, Bergerac **/ 12 / Claude CARPE**, Saint-Germain-et-Mons **/ 13 / Alain CEREA**, Bergerac **/ 14 / Cyrille CHADEAU**, Fraisse **/ 15 / Alain CHANUT**, La Force **/ 16 / Christiane DELPON**, Bergerac **/ 17 / Francis DELTEIL**, Bergerac **/ 18 / Olivier DUPUY**, Prigonrieux **/ 19 / Jean-Pierre FAURE**, Saint-Pierre-d'Eyraud **/ 20 / Lionel FILET**, Le Fleix **/ 21 / Christine FRITSCH**, Creysse **/ 22 / Paul GALLON**, Bergerac **/ 23 / Daniel GARRIGUE**, Bergerac **/ 24 / Alain GIPOULOU**, Bergerac **/ 25 / Chantal HABERT-LAGORCE**, Lembras **/ 26 / Roseline HELLE**, Mouleydier **/ 27 / Daniel JOIRET**, Saint-Sauveur-de-Bergerac **/ 28 / Marc LÉTURGIE**, Bergerac **/ 29 / Christophe MAMONT**, Colombier **/ 30 / Alain MONTEIL**, Lamonzie-Montastruc **/ 31 / Jean-Pierre PEYREBRUNE**, Monbazillac **/ 32 / Marie-Lise POTRON**, Bergerac **/ 33 / Alain PREVOST**, Monbazillac **/ 34 / Jonathan PRIOLEAUD**, Bergerac **/ 35 / Delphine RAGOT**, Bergerac **/ 36 / Rhizlane ROBIN**, Bergerac **/ 37 / Jean-Paul ROCHOIR**, Prigonrieux **/ 38 / Nelly RODRIGUEZ**, Bergerac **/ 39 / Laurence ROUAN**, Bergerac **/ 40 / Fabien RUET**, Bergerac **/ 41 / Michel SÉJOURNÉ**, Prigonrieux **/ 42 / Yannick SOUVÊTRE**, Lamonzie-Saint-Martin **/ 43 / Michel TERREAUX**, Lembras **/ 44 / Marie-Christine TOURENNE**, Gardonne **/ 45 / Kathia VALETTE**, Lamonzie-Saint-Martin **/ 46 / Jacqueline VANDENABEELE**, Ginestet **/ 47 / Cédric ZAPÉRA**, Bergerac.

Les commissions de la CAB

14 commissions thématiques étudient les différents dossiers de la collectivité. Elles établissent des projets et présentent leurs propositions au Président et au Bureau communautaire. Leur avis est consultatif. Elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux mais sont ouvertes (sur invitation du Président) aux personnes pouvant apporter des précisions sur un sujet particulier.

- ➜ **Tourisme**
- ➜ **Économie et agriculture**
- ➜ **Urbanisme et logement**
- ➜ **Développement durable**
- ➜ **Collecte et traitement des déchets**
- ➜ **Travaux**
- ➜ **Sport**
- ➜ **Jeunesse, petite enfance**
- ➜ **Santé**
- ➜ **Culture**
- ➜ **Transports et déplacements**
- ➜ **Label pays d'art et d'histoire**
- ➜ **Finances**
- ➜ **Personnel**

2014 en images

→ **7 avril**

ÉLECTION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DU PRÉSIDENT

Suite à l'élection des 64 conseillers communautaires les 23 et 30 mars.

→ **31 mai**

FÊTE DU JEU

Près de 1 000 participants à cet événement organisé par la ludothèque de la CAB.

→ **29 mai-2 juin**

FOIRE EXPOSITION DE BERGERAC

Pour sa 1er participation, la CAB proposait animations et informations au public.

→ **15 juillet**

TOURNAGE NATIONAL AU BIJ/ESPACE JEUNES

L'émission de TF1 « Reportages » a suivi des jeunes Bergeracois dans le cadre du dispositif régional « Sac Ados ».

→ **19 juillet**

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AQUATHLON À BERGERAC

Une première en Aquitaine pour cette compétition d'excellence, qui allie natation et course à pied.

→ **25&26 juil.**

TOUR DE FRANCE

L'événement planétaire en Bergeracois durant 2 jours, pour la promotion de notre territoire.

→ **19 août**

INAUGURATION DE LA FONTAINE DE LABARDE À CREYSSE

Clôture du chantier de coopération après quinze jours de travail de restauration par des jeunes volontaires de la CAB et de Roumanie.

→ **5 septembre**

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

Les bonnes vibrations de « Martin tout seul » sur la scène de l'Auditorium François Mitterrand pour la présentation de la nouvelle saison culturelle.

→ **7 septembre**

MEETING AÉRIEN

Plus de 15 000 visiteurs pour assister aux différentes animations et en particulier au spectacle offert par la Patrouille de France.

→ **11 septembre**

SIGNATURE DU CADET

La Région, le Département et la CAB réunis autour d'un contrat pour le développement économique bergeracois.

→ **16 septembre**

REMISE DU LABEL NATIONAL « VIGNOBLES & DÉCOUVERTES »

Les partenaires de l'Office de Tourisme Bergerac - Sud Dordogne décorés du label national en présence de Monsieur Laurent Fabius.


23/30 MARS ET 7 AVRIL


31 MAI



29/2 JUIN



15 JUILLET


19 JUILLET


25&26 JUILLET


19 AOÛT


5 SEPTEMBRE




7 SEPTEMBRE


11 SEPTEMBRE




16 SEPTEMBRE

vignobles & découvertes


20 SEPTEMBRE


23 SEPTEMBRE


14 OCTOBRE


18 OCTOBRE



24/26 OCTOBRE



NOVEMBRE



NOVEMBRE


2 DÉCEMBRE


3 DÉCEMBRE


11 & 12 DÉCEMBRE


17 DÉCEMBRE


18 DÉCEMBRE

→ 20 septembre

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Le Conseil général et la CAB présentent sur le marché de Bergerac le réseau TransPérigord, les Transports Urbains Bergeracois et le Transport À la Demande (TUB et TAD).

→ 23 septembre

COLLOQUE « PRÉCARITÉ ET SOUFFRANCE PSYCHIQUE »

Près de 767 personnes de toute la France réunis au Centre Culturel Michel Manet.

→ 14 octobre

REMISE DE MÉDAILLES

21 agents de la CAB sont décorés de la médaille du travail pour leurs années au sein des collectivités.

→ 18 octobre

INAUGURATION DU BOURG DE MONBAZILLAC

Fin des travaux réalisés dans le cadre des aménagements de bourgs pour l'embellissement de nos communes.

→ 24-26 oct.

SALON HABITAT EXPO

Le stand de la CAB proposait des informations sur l'assainissement, l'urbanisme, l'habitat et les économies d'énergie.

→ Novembre

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Présentations de films primés via le Réseau des bibliothèques de la CAB, en partenariat avec l'association l'Œil Lucide.

→ Novembre

1ER NUMÉRO DU MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

Sortie du premier magazine distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

→ 2 décembre

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

au projet de rénovation ferroviaire de la ligne Bergerac-Bordeaux des élus du territoire en gare de Bergerac.

→ 3 décembre

« UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE »

Remise des instruments aux élèves de l'école Edmond Rostand pour transformer une classe entière en orchestre.

→ 11&12 déc.

« ÉTAT SECOND, LA FÊTE, LA DÉFONCE »

384 personnes pour ces deux journées de prévention organisées par le BIJ/Espace jeunes en direction des collèges et des lycées, au Rocksane.

→ 17 décembre

DISCOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE

Le temps d'une journée, le Rocksane transformé en discothèque avec le soutien du BIJ/Espace jeunes pour le plus grand bonheur des 70 adolescents présents pour l'occasion.

→ 18 décembre

FÊTE DE NOËL DU RAM

Le Père Noël de la CAB en visite à Lamonzie-Saint-Martin sous les regards émerveillés des enfants accompagnés de leurs parents et assistantes maternelles.



Développement économique & Aménagement durable

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par des opérations structurantes



Depuis le 1er janvier 2013, la CAB a la compétence de création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques (existantes et à venir) ainsi que les zones d'activités portuaires et aéroportuaires, dont l'aéroport de Bergerac.

LA RECONVERSION DU SITE DE L'ESCAT

➜ Prolongation des conventions d'occupations existantes.

➜ Installation (au 1er janvier 2015) d'une plateforme logistique dédiée aux activités du groupe Daucy. Autour de 2 M d'€ d'investissements de la part du groupe avec notamment l'installation d'une ligne d'étiquetage et l'activité de stockage.

90 personnes sur le site dont 40 créations nettes d'emplois.

➜ Installation de la société SDVP dont l'activité est le négoce de vins, société en plein développement.

8 employés aujourd'hui, effectif qui devrait doubler dans les trois ans.

LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE INDUSTRIEL DE LA POUDRERIE

➜ Zone ANS : suivi de l'aménagement et de la commercialisation avec la réalisation du carrefour giratoire d'accès au site et poursuite des travaux d'aménagement.

Les projets en cours :

➜ L'implantation de la société BIO INOX, en cours d'instruction, devrait être réalisée en 2015.

56 emplois + 8 créations dans le cadre du transfert.

➜ Projet de réalisation d'une zone de 5 hectares destinée à accueillir des activités de valorisation et de recyclage de déchets inertes ainsi qu'à terme une centrale à béton et d'enrobés (ABTP, ETR et EUROVIA).

➜ Projet d'implantation d'une entreprise de messagerie en plein développement

16 emplois existants avec une perspective de création de 14 emplois.

➜ Zone St-Lizier : suivi, aménagement et commercialisation par le Conseil Général.

➜ Zone de la Poudrerie : accompagnement des entreprises présentes sur le site de la plateforme et de leurs projets d'investissements (Durlin, Eurenco, Manuco) ou à proximité (Ets Bouchillou).



11 septembre 2014 - Signature du CADET.

LE CADET - La contractualisation avec la Région

Le Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial (CADET) a été signé entre la Région Aquitaine, le Département de la Dordogne et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise le 11 septembre 2014 afin de soutenir le développement industriel, l'innovation, la formation et l'accès à l'emploi dans le Bergeracois. Il s'organise à travers les axes prioritaires suivants :

➜ **Accompagnement des entreprises industrielles du territoire** pour notamment renforcer leur potentiel de croissance et d'innovation (ex : réalisation de la 1ère phase de diagnostics stratégiques auprès d'une centaine d'entreprises, aides aux investissements industriels créateurs d'emplois...).

➜ **Promotion de l'entrepreneuriat** pour favoriser la création et la reprise d'entreprises. Sera également soutenu le développement de l'économie sociale et solidaire. Il s'agira enfin de faire émerger de nouvelles activités dans des filières nouvelles (ex : ciblage et accompagnement des entreprises cessibles en cours, RV individuels avec les chefs d'entreprises, télécentre, pôle d'activités de valorisation des déchets inertes, mise en place d'une recyclerie, silver économie, le végétal...).

➜ **Accueil des activités économiques** avec la mise en cohérence, la requalification et la valorisation des zones et infrastructures d'accueil. La mobilisation du potentiel économique de l'aéroport (travaux de requalification et de mise à niveau de la ZI, de la zone ANS, signalétique des zones, télécentre, site recensant l'offre foncière de la CAB, groupe de travail sur la création d'un pôle d'activité à proximité de l'aéroport...).

➜ **Développement du potentiel économique touristique** avec une réflexion sur l'hébergement touristique en terme quantitatif et qualitatif, Bergerac « territoire touristique numérique » avec les QR-code, développer une réelle destination vignoble...

➜ **Orientation et formation pour l'emploi** avec la poursuite de la démarche GPEC territoriale, la mobilisation de l'ensemble des acteurs, l'implantation de l'Espace Métiers Aquitaine.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par l'aménagement et la commercialisation des espaces d'activités

LA REQUALIFICATION DES ESPACES D'ACTIVITÉS

➜ Suivi de la signalétique avec les entreprises.

➜ Suivi des projets de réaménagement de l'axe commercial de la route de Bordeaux avec notamment :

➜ Projet de réalisation du giratoire de desserte de la zone de loisirs du bowling et l'installation de nouvelles activités (procédure d'acquisition foncière avec le Conseil Général) : La Boucherie (activité de restauration – 14 créations d'emplois nettes) et suivi des autres projets d'implantation (deux autres projets identifiés).

➜ Suivi et études des projets sur la zone du Rabier.

LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL

➜ Zone de Lanxade (Prigonrieux): suivi de l'aménagement et de la commercialisation et suivi d'implantation de projets (garage Peugeot).

➜ Zones de Cablanc (Creysse) et des Sardines (Bergerac) : suivi de la commercialisation avec respectivement le transfert de la Société Frans Bonhomme et les projets Proflora, Bergerac Piscines.

➜ Zone de la Tour Ouest : point sur les différents projets (développement de la société Qofipro…).

➜ Zone de Renoncie (Bouniagues) : suivi des différents projets d'implantation. Deux projets identifiés.

➜ Projet de recyclerie, ressourcerie avec Question de Culture.

➜ Suivi du projet de pôle numérique.

➜ Mise en place du télécentre.

L'IMMOBILIER

➜ Recensement et gestion de disponibilités foncières et immobilières (locaux, terrains) sur le territoire de la CAB.

➜ Apport de solutions immobilières aux différents partenaires et accompagnement des entreprises dans leur recherche de locaux ou de terrains grâce au fichier immobilier (68 contacts en 2014).

➜ Rencontre avec différents investisseurs et promoteurs immobiliers en recherche de foncier.

➜ Participation à la plate-forme de l'immobilier de la CCI.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

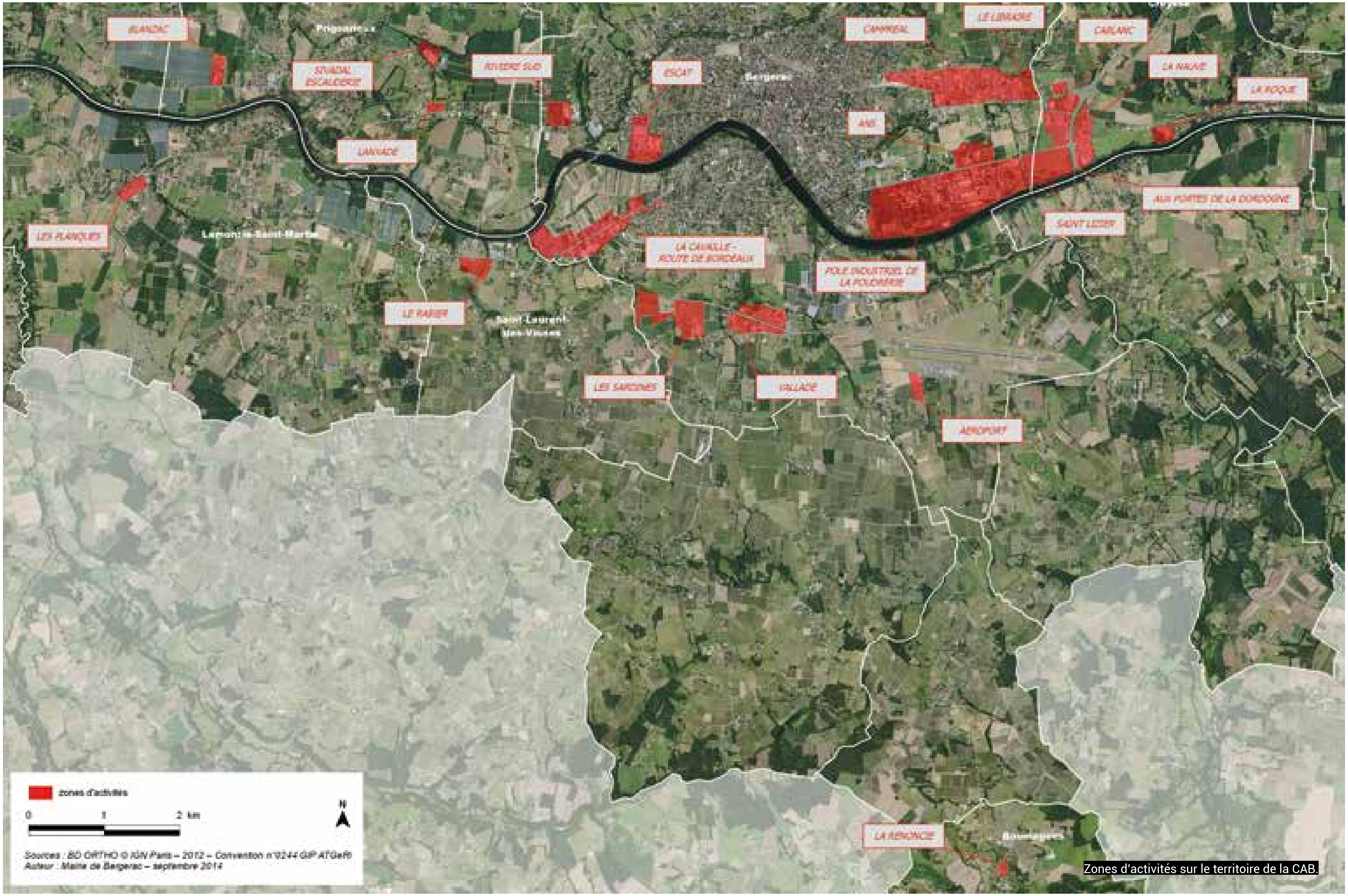
➜ Suivi des opérations d'aménagement, de développement et de soutien au commerce et à l'artisanat en milieu urbain et rural et notamment dans les trois pôles commerciaux identifiés (Commissions d'Aménagement Commercial, FISAC).



LES ESPACES ET ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAB

INFOS +

- ➜ **Pôle industriel de la Poudrerie** Bergerac
- ➜ **Zone ANS** Bergerac
- ➜ **Les Sardines** Bergerac
- ➜ **Site de la Tour Ouest** Bergerac
- ➜ **Campréal** Bergerac
- ➜ **Vallade** Bergerac
- ➜ **Le Libraire** Bergerac
- ➜ **Zone d'activités de l'Aéroport** Bergerac
- ➜ **Site de l'ESCAT** Bergerac
- ➜ **Rivière Sud** Bergerac
- ➜ **La Cavaille** Bergerac
- ➜ **La Renoncie** Bouniagues
- ➜ **Lanxade** Prigonrieux
- ➜ **Blanzac** Prigonrieux
- ➜ **Sivadal / Escauderie** Prigonrieux
- ➜ **Les Planques** Lamonzie-Saint-Martin
- ➜ **Les Galinoux** Creysse
- ➜ **Cablanc** Creysse
- ➜ **Aux Portes de la Dordogne** Creysse
- ➜ **Pré Fagnou** Creysse
- ➜ **La Roque** Creysse
- ➜ **La Nauve** Creysse
- ➜ **Saint-Lizier** Creysse
- ➜ **Le Rabier** Saint-Laurent-des-Vignes



Zones d'activités sur le territoire de la CAB.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Par l'accompagnement des entreprises

ACCOMPAGNEMENTS DES ENTREPRISES DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

➜ Accompagnement des différents porteurs de projets.
En 2014, la CAB a décidé d'octroyer :
➜ 310 000 € d'aide à l'investissement (4 entreprises aidées)
➜ 25 500 € d'aide à la création d'emploi (6 entreprises pour 17 emplois créés)
Pour un montant total d'investissement de la part des entreprises de 3 829 463 € sur notre territoire et 69 emplois créés.
➜ Recherche de solutions immobilières pour différents porteurs de projets.
➜ Action de soutien aux entreprises (action PLR) pour renforcer le potentiel d'innovation et de croissance des entreprises industrielles du territoire.

EMPLOI ET FORMATION

➜ Subventions ou participations aux organismes agissant en faveur de l'emploi et à tout autre organisme concourant au développement économique que la CAB déciderait de soutenir.
➜ Participation à différentes rencontres avec les partenaires (Forum Emploi, plateforme AVEC, GPEC, BGE, …).
➜ Réflexion sur l'adéquation des formations et des besoins en main d'œuvre des entreprises.

LES ENTREPRISES SOUTENUES EN 2014

AIDES À LA CRÉATION D'EMPLOI
➜ ProEpi 24 (1 emploi créé)
➜ Transports Palisse (2 emplois créés)
➜ Chaudronnerie Calvet (4 emplois créés)
➜ La Truffe Périgourdine (8 emplois créés)
➜ Wine Taylors (1 emploi créé)
➜ Le P'tit train bleu (1 emploi créé)

AIDES À L'INVESTISSEMENT
➜ Pépinières Desmartis
➜ Sollice Biotech
➜ Chaudronnerie Calvet
➜ Mojac Technologies

PRÊT PUBLIC
➜ Prunidor



© Christian Lacombe

L'AÉROPORT DE BERGERAC

➜ Trafic soutenu avec 277 312 voyageurs en 2014.
➜ Des vols à bas prix, avec des compagnies charter et low cost.
➜ Plus d'une vingtaine de villes en Europe et dans le monde.
➜ 10 lignes à destination du Royaume-Uni.

RÔLE DE LA CAB DANS SON DÉVELOPPEMENT

➜ La CAB siège au sein du SMAD (le syndicat mixte qui gère l'aéroport par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dordogne).
➜ Participations au financement de l'aéroport et à l'exploitation des lignes aériennes, notamment de la convention sur la ligne Bergerac-Périgueux-Paris.

TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS
sur l'ensemble du territoire

La Régie des Transports Urbains Bergeracois, à l'échelle de la CAB, est une régie à simple autonomie financière. Il s'agit d'un budget annexe au budget principal de la communauté d'agglomération. L'Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU) sur le territoire est la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. La Direction de la régie et son Administration sont assurées par du personnel de la CAB (18 agents).



Transports Urbains Bergeracois (TUB).

Le Périmètre de Transports Urbains (PTU) correspond aux limites administratives du territoire de la communauté d'agglomération, pour une population de 57 353 habitants (janvier 2014) et une superficie desservie d'environ 427,47 km².

EN PRATIQUE

Les Transports Urbains Bergeracois (TUB) circulent sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise suivant des itinéraires et des horaires programmés, ou à la demande avec le service de Transports à la Demande (TAD). Les titres de transport sont disponibles dans plusieurs points de vente : Antennes Municipales, Centre d'Animation de la Brunetière, Bureau d'Information Jeunesse, Office de Tourisme.
Ils peuvent être délivrés à bord de l'autobus par le conducteur.

NOUVEAUTÉ 2014

En 2014, le service a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule, le minibus Dietrich City 21.

À SUIVRE

Absorber la compétence des transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération (service assuré actuellement par le Conseil Général de la Dordogne au travers d'une convention CAB > CD24).

LES TRANSPORTS EN CHIFFRES

- ➜ 67 km de lignes
- ➜ 159 points d'arrêts
- ➜ 32 points d'arrêts pour le TAD suburbain
- ➜ 143 052 km parcourus en service régulier
- ➜ 50 262 km en services occasionnels
- ➜ 94 841 voyages sur les lignes régulières (60 % scolaires)
- ➜ 13 549 voyages en TAD

INFOS +

LES LIGNES RÉGULIÈRES DU RÉSEAU



- ➜ **Ligne 1** : du Nord au Sud, du Bout des Vergnes au Tounet
- ➜ **Ligne 2** : de l'Est à l'Ouest, Sainte-Alvère au collège J. Prévert
- ➜ **Ligne 3** : de la République à la Cavaille



Transports À la demande (TAD).

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour un investissement sur notre patrimoine

Avec la compétence tourisme, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a clairement indiqué son désir de s'investir dans cette filière porteuse. Identifiée comme l'une des priorités du territoire, la CAB soutient ce secteur notamment par la mise à disposition d'une ingénierie technique auprès des porteurs de projets structurants.

INFOS +

LE TOURISME EN CHIFFRES

En 2014, ce secteur d'activité a généré :

➜ plus d'1 million de nuitées en Pays de Bergerac

➜ 1 198 emplois directs sur ce même territoire

➜ 52 millions d'euros dépensés par les touristes en Dordogne

LA TAXE DE SÉJOUR EN 2014

➜ 80 000 € de recettes

VALORISATION DU PATRIMOINE

Une subvention de 11 000 € d'aide à la réhabilitation de l'écluse de Tuilières, sur la commune de Mouleydier, a été accordée au Syndicat Intercommunal du canal de Lalinde. Inscrite dans un programme ambitieux, la restauration de cette écluse a pour but de permettre à une gabare qui vient de Bergerac ou de Creysse de débarquer les touristes/passagers qui utiliseront ce moyen original pour découvrir notre territoire.

En 2014, la CAB a maintenu son soutien en attribuant 20 537 € pour aider à la restauration de l'écluse n°5 qui menaçait de céder.

La vidéo de présentation du canal est disponible : https://vimeo.com/96517470.

PROMOTION DU TERRITOIRE

La CAB a délégué sa compétence « d'accueil, d'information et de promotion du territoire » à l'Office de tourisme Bergerac Sud Dordogne. Cette association emploie 10 professionnels en CDI et 2 saisonniers en été.

Afin de donner à cette structure les moyens d'assurer les missions qu'elle lui a confiées, la CAB aide cet office de tourisme par le biais :

➜ d'une subvention d'aide au fonctionnement de 260 000€ en 2014.

➜ d'un soutien à l'obtention de labels « qualité tourisme » et au classement de la structure en « catégorie 2 ».

SOUTIEN AUX ACTEURS ET PORTEURS DE PROJETS TOURISTIQUES

L'expertise technique des services de la CAB a été sollicitée pour des projets variés, à vocation touristique :

➜ Golf de Bergerac

➜ Musée Cyrano (CIVRB et Ginestet)

➜ Château des Merles

➜ Projets touristiques de particuliers

➜ La Chartreuse de Bignac

➜ Demandes de mairies

➜ Projets dans le cadre du PLR (ESCAT, Picquecailloux, Grands moulins)



Mouleydier - écluses de Tuilières.

LA TAXE DE SÉJOUR

Contrairement à d'autres contributions, la taxe de séjour a la particularité de ne pouvoir être utilisée qu'à des fins touristiques : 1 € versé au titre de cette taxe c'est 1 € affecté à des dépenses pour la protection et la gestion des espaces naturels touristiques ou l'aide au développement touristique.

Grâce au travail mené par les services, la base des assujettis a plus que doublé entre 2012 et 2013. Cette action, portée par les services de la collectivité, en collaboration avec les hébergeurs, du territoire (professionnels et non professionnels) a permis de financer nombre de projets pour la valorisation du patrimoine et la promotion du territoire.

AIDE À LA FORMATION

- Accueil d'une stagiaire de BTS tourisme afin de valider certains éléments de son programme de formation.
- Accueil du responsable de la Maison du tourisme et du vin de Monbazillac, dans le cadre de son contrat d'accompagnement dans l'emploi.

APPEL À PROJETS DE TERRITOIRE TOURISTIQUE DE LA RÉGION

Dans le cadre de la politique de la région en faveur du tourisme et du loisir pour 2014-2020 la région lance un appel à projets de territoire touristique. La CAB et l'ensemble des territoires du sud de la Dordogne sont ainsi amenés à développer une réflexion commune sur les thématiques suivantes :

- Structuration et organisation des territoires.
- Territoires touristiques accessibilité.

En plus de l'appel à projets sur un territoire élargi, les porteurs de projets touristiques (publics et privés) pourront solliciter l'aide financière de la Région individuellement pour les dossiers qui rentrent dans le cadre du règlement d'intervention.

TOURISME NUMÉRIQUE

La collectivité travaille actuellement à un projet de valorisation du patrimoine du territoire.
Que l'on parle des personnages qui ont marqué notre histoire ou des témoignages d'un mode de vie, chaque commune pourra bénéficier de cet atout.
À l'aide d'un smartphone ou d'une tablette numérique il sera possible de flasher un QRcode installé sur un mur, monument ou autre. Ce pictogramme renverra à une page internet explicative ou à une vidéo concernant l'objet de la valorisation.
Ce moyen original de découvrir le territoire bénéficiera tant aux touristes qu'aux administrés qui pourront ainsi se réapproprier leur patrimoine.

Pays de Bergerac
VIGNOBLE & BASTIDES
DORDOGNE - PÉRIGORD

La CAB soutient l'Office de tourisme Bergerac Sud Dordogne.



Commune de Queyssac.

SOUTIEN AUX COMMUNES

La commune de Queyssac a d'ores et déjà acquis un bâtiment qu'elle a réhabilité pour en faire un atelier d'artistes. La municipalité souhaite continuer en ce sens et se positionner en tant que « village d'artisanat et d'art » en accueillant, tout au long de l'année, des artistes. Aussi, la commune poursuit sa démarche par l'acquisition en 2015 de nouveaux bâtiments destinés à des fins touristiques. La Communauté d'Agglomération Bergeracoise a attribué un fonds de concours tourisme de 20 000 € à ce projet.
Cet achat permettra à la fois de proposer un lieu d'accueil aux artistes, un hébergement aux touristes avec la possibilité pour eux de suivre des stages artistiques. Cette structure pourra également servir de lieu d'expositions et de représentations.



URBANISME Pour une gestion cohérente de l'aménagement du territoire

Le service urbanisme est composé d'une équipe de 7 agents qui assure deux missions : l'instruction du droit des sols et la planification respectivement depuis le 1er janvier 2013 et le 1er juillet 2013 sur les 27 communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

DROIT DES SOLS

Ce service accueille le public tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. En moyenne ce sont 10 à 15 personnes qui sont reçues chaque jour et pas moins de 40 appels pour des renseignements sur le droit de l'urbanisme.
Les missions au quotidien :

➜ Assurer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, certificats d'urbanisme, déclarations préalables)

➜ Conseiller les particuliers, constructeurs, agents immobiliers, architectes, géomètres sur des questions sur l'urbanisme ou sur les autorisations d'urbanisme.

➜ Conseiller les maires sur les choix à opérer dans l'urbanisation et les assister dans leurs décisions d'urbanisme (refus ou accord).

➜ Aider au traitement du pré-contentieux de l'urbanisme auprès des mairies.

En 2014 a été mis en place le logiciel d'instruction « droit de cité » dans les communes leur permettant d'assurer le suivi des autorisations d'urbanisme en mairie.

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Depuis octobre 2014, la CAB exerce le droit de préemption simple sur les zones U et AU sur les documents d'urbanisme. Elle assure l'instruction des DIA dans le cadre des ventes. Comme pour les permis de construire, ces DIA sont déposées en mairie.

PLANIFICATION

Les missions au quotidien :

➜ Accueillir le public et les maires sur les possibilités de construction sur le territoire.

➜ Élaborer, modifier et réviser les documents d'urbanisme.

➜ Traiter le pré-contentieux des documents d'urbanisme.

Le projet commun de la CAB du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur les 27 communes a été lancé. Le bureau d'études CITADIA a été retenu pour la réalisation de ce document.

POINT INFO-ÉNERGIE

Mise en place en 2013 dans les locaux de la CAB en partenariat avec la mairie de Bergerac et le CAUE Dordogne, cette permanence, assurée gratuitement deux fois par mois, remporte un vif succès.

➜ En 2014, 24 permanences / plus de 80 personnes pour des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les aides financières possibles.

SALON DE L'HABITAT

24-26 OCTOBRE 2014

L'occasion d'aller à la rencontre du public pour leur présenter la législation en matière d'urbanisme, le point info énergie et proposer une enquête sur les attentes des habitants du territoire en matière d'habitat, de déplacement... en préparation du PLUi CAB.

INFOS +

L'URBANISME EN CHIFFRES

➜ 2 710 autorisations d'urbanisme instruites
➜ 552 certificats de conformité délivrés
➜ 189 DIA instruites

LES PLU EN 2014

APPROUVÉS

➜ Modification n°1 de PLU de Cours-de-Pile
➜ Révision du PLU de Saint-Sauveur
➜ Modification n°2 et révision à modalités simplifiée n°2 de Bergerac
➜ PLUi Dordogne-Eyraud-Lidoire sur dix communes

EN COURS

➜ Révision du PLU de Lembras
➜ Révision du PLU de Lamonzie-Saint-Martin
➜ Révision à modalités simplifiées du PLU de Mouleydier
➜ Révision simplifiée du PLU de Cours-de-Pile
➜ Modification n°3 du PLU de Bergerac

LANCÉS

➜ Révision à modalités simplifiées du PLU de Ginestet
➜ Modification n°2 du PLU de Cours-de-Pile
➜ Projet commun de la CAB du PLUi sur les 27 communes

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Pour une action en faveur d'un habitat équitable

L'équilibre social de l'habitat comporte la création et le suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH), les actions et aides en faveur du logement social, les opérations en faveur des personnes défavorisées et l'amélioration du parc immobilier bâti. La Communauté d'Agglomération Bergeracoise assure également l'accueil des gens du voyage sur le territoire par la création et gestion des aires d'accueil et de grand passage.



© Nicola Sapiens De Mitri

ÉQUILIBRE DE L'HABITAT

Dans le cadre de sa politique en matière d'habitation, la CAB a créé un fonds de concours à destination des bailleurs sociaux et des communes pour la création et la réhabilitation du logement social.

GENS DU VOYAGE

Aire de grand passage

La CAB gère actuellement une aire de grand passage de 120 places, créée en 2004 par la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre.
Entre mai et octobre 2014, cette aire a accueilli 5 groupes composés de 10 à 60 caravanes.

Aire d'accueil « Les Gilets »

La gestion de l'aire d'accueil a été transférée à la CAB le 7 juillet 2013. Celle-ci compte 18 emplacements de 2 caravanes.
L'aire a fermé du 22 juillet au 14 août pour les travaux d'entretien annuels : plomberie, électricité, menuiseries (remplacement de toutes les portes en bois par des portes métalliques), revêtement sur les abords, petit matériel (fil à linge), point-à-temps…

Accompagnement social

Le volet « accompagnement social » est assuré par le Centre Social D'ici et D'ailleurs :

- ➜ administratif : lecture de courrier, suivis dossiers CAF, …
- ➜ logement : recherche logement, demandes APL…,
- ➜ insertion professionnelle : inscription Pôle Emploi, CV, lettres de motivation,
- ➜ santé : renouvellement CMU-C, suivi dossier santé, liens auprès des mutuelles…
- ➜ scolarisation : suivi d'élèves, lien avec les établissements scolaire et la psychologue scolaire…
- ➜ domiciliation de courrier.

INFOS +

2014
EN CHIFFRES

AIRE DE GRAND PASSAGE
➜ Accueil de 5 groupes de 10 à 60 caravanes

AIRE D'ACCUEIL LES GILETS
➜ 18 emplacements de 2 caravanes

Durées de séjour des familles
➜ 39 %, moins de 15 jours
➜ 51 %, 15 jours à 6 mois
➜ 10 %, plus de 6 mois

D'ICI ET D'AILLEURS
➜ 42 permanences « Activité sociale »
➜ 20 permanences « Santé-Précarité »
➜ 4 permanences « Activités avec les enfants »
➜ 136 visites dans leurs locaux

FONDS DE CONCOURS
EN 2014

➜ 90 000 € pour la construction de logements dans le lotissement de la Pommeraie à Prigonrieux
➜ 30 000 € pour la construction de logements dans le lotissement de Fonclare à Prigonrieux

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour une gestion durable de notre territoire

Depuis la loi sur l'eau de 1992 et la nouvelle Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, les SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif - sont obligatoires sur l'ensemble du territoire national. La CAB exerce cette compétence depuis le 1er janvier 2013. Par ailleurs, la collectivité travaille à l'entretien et à la valorisation de son patrimoine avec notamment des projets structurants à l'image de la Véloroute-Voie Verte.

SPANC

Deux techniciennes assurent la partie service public du SPANC :

➜ réception des demandes de contrôles
➜ renseignements des usagers
➜ « service après-vente »
➜ vérification et validation des rapports établis par le prestataire

Quatre techniciens Véolia sont chargés des contrôles techniques des installations et de la rédaction des rapports.
Les contrôles périodiques ont été lancés sur les communes de Lembras, Saint-Nexans, Queyssac et Monfaucon.

VÉLOROUTE-VOIE VERTE

Ce projet s'inscrit dans une démarche de grande envergure d'itinérance douce le long de la Dordogne à l'image de grands itinéraires actuellement en cours de réalisation, comme la «Loire à Vélo» ou bien la «Véloroute du Littoral Atlantique ou Vélodyssée». Ce circuit est composé de portions en site propre (voie verte) et de tronçons en site partagé (véloroute).
Inscrit au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes, ce projet se développe des volcans d'Auvergne jusqu'à l'estuaire de la Gironde, soit un itinéraire de 400 km traversant quatre régions et six départements. Notre "Véloroute", provisoirement nommée V91, rejoindra celle des Pèlerins (schéma européen) et celle de la Loire à la Garonne (schéma national).
La voie verte a été conçue comme la colonne vertébrale des déplacements doux sur le territoire. Elle sera connectée à la Coulée Verte du Caudeau et aux sentiers de randonnée, notamment sur les communes qui ne sont pas en bordure de rivière.

LE SPANC EN CHIFFRES

INFOS +

➜ 190 contrôles de conception implantation (neuf et réhabilitations)
➜ 187 contrôles de bonne exécution des travaux (neuf et réhabilitations)
➜ 219 contrôles ventes
➜ 34 contrôles de diagnostics de l'existant
➜ 347 contrôles de bon fonctionnement
➜ 5 contrôles de faisabilité d'assainissement au stade du CU



Coulée Verte du Caudeau - Construction d'une passerelle et d'un cheminement pour la connexion au parc de Pombonne.


Avant.


Après.


19 août - Inauguration.

Fontaine de Labarde à Creysse - Restauration dans le cadre d'un chantier européen de coopération.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, cela représente environ 60 km de tracé sur les rives de la Dordogne.
Après la fin des travaux de la tranche rue Garrigat à Bergerac, des travaux préparatoires ont été réalisés sur la commune de Creysse.
Le Bureau d'Étude en charge de la validation du tracé (réglementaire, juridique et technique) a été choisi (Folius Ecopaysage + Ingetec + Fonveille). Il réalisera également la préparation et le suivi des tranches annuelles de travaux.

RIVIÈRE

La CAB réalise l'entretien des berges et pistes en bord de Dordogne de Gardonne, Lamonzie-Saint-Martin et Bergerac selon 3 passages par an ainsi qu'un débitage et l'enlèvement des arbres tombés.
L'île de la Pelouse à Bergerac et de la couasne de « Tuilière » à Lamonzie-Saint-Martin sont entretenues.

SENTIERS DE RANDONNÉE

Trois passages annuels sont réalisés pour l'entretien des sentiers de randonnée en cours de mise aux normes PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) sur les communes de Bergerac, Bouniagues, Colombier, Ginestet, Lembras, Monbazillac, Queyssac, Saint-Laurent-des-Vignes et Saint-Nexans.

PETIT PATRIMOINE BÂTI

L'organisation du chantier de coopération européen France - Roumanie avec le Pays du Grand Bergeracois a permis la restauration de la fontaine de Labarde à Creysse en août par des jeunes volontaires.

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Les études environnementales (faune, flore) sur les sites du PLR (Escat et Picquecailloux) et l'étude hydraulique pour le site de Picquecailloux ont été finalisées.


Véloroute - Panneau d'appel aux normes PDIPR.

2014 | FAITS MARQUANTS

VÉLOROUTE-VOIE VERTE

➜ Bergerac : réception des travaux rue Garrigat
➜ Creysse : travaux de réalisation d'une piste d'exploitation d'assainissement d'environ 800 mètres qui pourra servir de support à la future voie verte (site propre : piétons, PMR, vélos)
➜ Établissement d'un nouveau comité de pilotage

COULÉE VERTE DU CAUDEAU

➜ Pose d'une passerelle sur le Caudeau pour connecter la coulée verte au parc de Pombonne aux serres municipales + réalisation du cheminement
➜ Aménagement d'un parking rue Lecomte de Lisle

SENTIERS DE RANDONNÉE

➜ Pose des plaques en bronze pour la mise aux normes PDIPR sur les 2 boucles du centre-ville à Bergerac
➜ Réalisation et pose des cartographies sur les panneaux d'appels posés en 2013 (mise aux normes PDIPR)



Droits & Services à la personne

PETITE ENFANCE

Une prise en charge autour d'un projet éducatif et pédagogique



Depuis le 1er janvier 2013 (crèches) et le 1er juillet 2013 (micro-crèches), la CAB exerce les compétences en matière d'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans. La prise en charge est réalisée autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique visant à optimiser la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles.

LES CRÈCHES

Les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) assurent la prise en charge collective des enfants de 2,5 mois à 4 ans. Sur le territoire, la CAB assure la gestion de 6 crèches, dont 2 micro-crèches et 2 halte-garderies.

LA CRÈCHE FAMILIALE

Ce mode d'accueil est complémentaire des crèches collectives, notamment pour les parents dont les horaires ne correspondent pas à ceux des crèches (emplois du temps fluctuants, embauche matinale et débauche tardive, …). La Crèche Familiale regroupe des assistantes maternelles agréées encadrées par des professionnels (puéricultrice, psychologue, médecin, …) et réparties sur le territoire. Elle est dirigée par une infirmière. Les enfants sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle. Chaque semaine, la Crèche Familiale propose des activités aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.



© Nicolas Vollmer

La Crèche Familiale est gérée par la CAB qui emploie et rémunère les assistantes maternelles.
Ce mode d'accueil a l'avantage de décharger les parents de toutes les formalités administratives qu'ils ont à effectuer pour l'emploi direct d'une assistante maternelle.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM est un lieu d'accueil et d'information au service des assistantes maternelles et des parents. Il propose également des animations pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Pour les parents qui cherchent un mode d'accueil pour leurs enfants, le relais les informe des différentes possibilités qui s'offrent à eux, et les accompagne dans les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle. Pour les assistantes maternelles, le relais est un lieu d'accueil et d'accompagnement professionnel.
En septembre, le journal bimestriel du RAM a été créé afin de donner un complément d'information aux assistantes maternelles et aux parents.

INFOS +

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- ➜ Le Multi-accueil Bellegarde Bergerac / 50 places
- ➜ Le Multi-accueil Moulinier Bergerac / 30 places
- ➜ Le Multi-accueil Pous Bergerac / 75 places
- ➜ Le Multi-accueil « L'Eau Vive » Saint-Sauveur / 20 places
- ➜ La Micro-crèche « Les Pitchouns » La Force / 10 places
- ➜ La Micro-crèche « Les Moussaillons » Prigonrieux / 10 places
- ➜ La Crèche Familiale 10 places
- ➜ Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

- ➜ 96 agents au Service Petite Enfance
- ➜ 47 stagiaires accueillis

CRÈCHES

- ➜ 468 enfants accueillis
- ➜ 279 dossiers présentés en commission

CRÈCHE FAMILIALE

- ➜ 22 enfants accueillis
- ➜ 5 assistantes maternelles

RAM

- ➜ 248 assistantes maternelles sur le territoire
- ➜ 769 places sur le territoire
- ➜ 125 ateliers organisés
- ➜ 116 permanences
- ➜ 990 appels
- ➜ 149 rendez-vous

JEUNESSE
Les accueils de loisirs

Plusieurs structures à destination de la jeunesse sont gérées par la CAB. Les enfants et jeunes de 3 à 18 ans sont ainsi accueillis et accompagnés au sein des 5 accueils de loisirs (ALSH).
Les 5 ALSH de la CAB proposent aux enfants et aux jeunes du territoire des activités de loisirs diversifiées, respectueuses des rythmes de vie (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.). Les programmes d'animation sont construits en faisant référence au projet éducatif et au projet pédagogique proposés par l'équipe d'animation.


ALSH Toutifaut à Bergerac.


ALSH La Force.

ACCUEIL DE LOISIRS DE BERGERAC «TOUTIFAUT »
Implanté dans un parc de 7 ha, l'ALSH de Bergerac « Toutifaut » accueille des enfants de 3 à 14 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 220 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA FORCE
Implanté dans la rue des écoles à proximité de la médiathèque, l'ALSH de La Force accueille des enfants de 4 à 16 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 58 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRIGONRIEUX
Implanté dans le parc des écoles, l'ALSH de Prigonrieux accueille des enfants de 3 à 12 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 70 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT-SAUVEUR
Implanté dans le bourg, l'ALSH de Saint-Sauveur accueille des enfants de 3 à 12 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 35 enfants.

OPÉRATION VACANCES POUR TOUS LES JEUNES (VPTJ)
VPTJ permet d'accueillir 90 jeunes, de 12 à 18 ans et propose une programmation d'activités et de sorties à un tarif accessible à tous, durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été. L'accueil se fait à la salle de l'Orangerie, Parc Jean Jaurès, à Bergerac.

INFOS +

LES ACCUEILS DE LOISIRS EN CHIFFRES

1 471 enfants accueillis, dont 125 hors CAB
➔ Bergerac : 649
➔ La Force : 208
➔ Prigonrieux : 253
➔ St-Sauveur : 186
➔ VPTJ : 175

71 enfants pour les 5 minis séjours estivaux

80 enfants pour le spectacle de cirque à Bordeaux



LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT

La construction du service est passée naturellement par l'harmonisation des fonctionnements et la mise en place d'outils communs avec un souci de professionnalisation et le même niveau de service pour les usagers.

➜ 5 documents harmonisés à caractère pédagogique (projets pédagogiques 2 fois par an et mini-séjours) à partir d'une trame commune.

➜ Des outils d'évaluation.

➜ Des réunions mensuelles des équipes de direction permettant des temps d'échange mettant l'accent sur des dossiers particuliers transversaux (réglementation, procédures).

➜ Une annualisation du temps de travail intégrant la mutualisation du personnel, les temps de préparation et les temps d'animation.

➜ Une procédure budgétaire plus efficace pour améliorer la gestion des dépenses et des recettes.

➜ Une procédure de facturation aux tiers (CAF, MSA, RSA, …).

➜ Un tableau de bord pour l'analyse de l'activité avec un suivi des fréquentations pour une régulation améliorée.

➜ Un tableau de bord CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : déclaration DDCSPP, capacité théorique, taux d'occupation.

➜ La présentation des ALSH sur le site de la CAB afin d'apporter une meilleure lisibilité pour les usagers avec la possibilité de télécharger les programmes d'animation, le dossier d'inscription commun, …

➜ L'acquisition du logiciel de gestion e.enfance de Berger Levrault qui permet une analyse fine de l'activité par extractions (fréquentation, public accueilli, âge, niveau de ressources des familles, …).



ALSH Prigonrieux.



ALSH Saint Sauveur.



Vacances Pour Tous les Jeunes

2014 I FAITS MARQUANTS

DES SÉJOURS D'ÉTÉ

71 enfants et jeunes ont pu profiter de mini-séjours proposés sur les deux mois d'été.
Au nombre de 5, ces mini-camps se sont déroulés en Gironde, dans les Landes et dans le sud Dordogne afin de favoriser le dépaysement, de proposer à l'enfant de nouveaux loisirs et de développer la vie en collectivité.

NOËL ENSEMBLE

Pour les vacances de Noël, il a été décidé de rassembler sur le site de Toutifaut Bergerac tous les animateurs des structures.
Une dynamique intéressante qui a permis la découverte d'un large éventail d'activités, l'échange et la mixité. Quatre-vingt enfants ont pu bénéficier d'un spectacle de cirque à Bordeaux.

LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

➜ Les Francas de Dordogne
➜ L'IME de Rosette - Papillons Blancs. 15 enfants de l'IME ont fréquenté les accueils de Loisirs de Toutifaut et de La Force, en juillet/août.
➜ Le Comité d'Établissement Fondation John Bost
➜ L'Association Cirquième Sens
➜ La Fédération de pêche Dordogne
➜ Les Archers de Cyrano
➜ L'Association Sports pour Tous
➜ La Ligue de l'Enseignement de la Dordogne, Lire et Faire Lire
➜ Le Centre Hospitalier Vauclaire - hôpital de jour pour Enfants

LOGICIEL E.ENFANCE DE BERGER LEVRAULT

En janvier 2014, chaque ALSH s'est doté de ce logiciel permettant les inscriptions, réservations, pointages et facturations des services aux familles liés aux activités extrascolaires (mercredis, vacances scolaires).
Cet outil permet également de traiter l'activité réalisée par le biais d'extractions régulières et de faire des analyses fines des fréquentations ainsi que des analyses sociologiques.

TARIFICATION MODULÉE

Mise en place en fonction des revenus des familles (selon quotient familial déterminé par la CAF) et utilisation de CAF Pro.

ANNUALISATION

Les fonctionnements des différents ALSH ont été harmonisés, notamment avec la mise en place de l'annualisation du temps de travail du personnel d'animation (semaines de 31h en périodes scolaires et de 48 h en périodes de vacances).

JEUNESSE Bureau Information Jeunesse et Espace Jeunes

Les jeunes de 12 à 25 ans sont accueillis au sein du Bureau Information Jeunesse (BIJ), de l'Espace Jeunes et du Cyberespace emploi. Chaque structure propose des accompagnements variés selon les besoins spécifiques des jeunes : informations, aides dans les démarches diverses, espace rencontre, développement de projets, appui logistique, ... C'est ainsi, qu'à l'initiative des jeunes plusieurs projets ont pu être concrétisés et sont aujourd'hui devenus incontournables à l'image du tremplin Jeunes Talents ou encore le festival Cultures Urbaines.

LE BIJ

Le cœur de métier du BIJ est l'information au service des 12/25 ans. Il s'agit en particulier, par le biais d'entretiens individuels, d'identifier les besoins des jeunes, de les aider dans leurs démarches et de les accompagner dans leurs projets sur des thématiques précises : se former, trouver un job, aides financières, santé, destination Europe, se loger, gérer son quotidien, s'engager, accès internet (inscriptions universitaires)...
Une augmentation de 15 % de fréquentation est à noter par rapport à 2013. Le lieu est clairement identifié par les jeunes notamment grâce aux journées d'information santé, aux permanences dans les établissements scolaires et à l'élargissement du nombre de partenaires (PJJ, Maison des ados, association l'Atelier, Centre de planification, infirmières scolaires…).
En plus de l'information au quotidien et des journées d'informations spécifiques qui suscitent beaucoup d'intérêt de la part des jeunes, le BIJ met en place plusieurs dispositifs à destination de la jeunesse.

➜ Bourse permis de conduire

La CAB finance 50 à 80 % de la formation à la conduite de jeunes candidats au permis selon certains critères. En échange, le jeune signataire s'engage à effectuer 60 h de bénévolat dans une action d'intérêt général. 10 bourses sont disponibles chaque année.

➜ Quinzaine des futurs étudiants

Les animatrices aident les jeunes dans toutes les démarches de futur étudiant. Le Bureau Information Jeunesse met à disposition des plans des villes universitaires, des réductions transport proposées par la SNCF et le CIJA, des guides pratiques des CROUS, des logements (chambres universitaires, campus, particuliers), des jobs, des informations sur la vie associative (sportive, culturelle, caritative...), un guide des services de la vie étudiante élaboré par le Bureau Information Jeunesse.

➜ Logements jeunes

Le BIJ, en partenariat avec le service logement de la mairie de Bergerac, propose



LES JOURNÉES INFORMATION IJ 2014

INFOS +

➜ **Les dangers du net / Les réseaux sociaux / Les smartphones**
30 et 31 janvier, Rocksane.
➜ **Addictions / Conduites à risques**
3 et 14 mars, Rocksane.
➜ **Parlons de l'Adolescence**
3 avril, Espace François Mitterrand.
➜ **Jobs étudiants**
9 avril, salle Anatole France.
➜ **Lancement de campagne SIDA/ IST et hépatites**
21 juin, Place Doublet.
➜ **La fête ; la défonce « Etat second »**
11 et 12 décembre, Rocksane.
➜ **Capitaine de soirée « SAM »**
13 décembre, Windsor.

@ LE CYBERESPACE EMPLOI

Située dans le BIJ, la structure est ouverte aux demandeurs d'emploi quel que soit leur âge, uniquement sur rendez-vous, 2 matinées par semaine pour un accompagnement informatique (frappe CV et lettre de motivation, espace personnel du site de Pôle Emploi, télécandidature, réponse à une offre, création boîte mail, envoi CV par mail, inscription agences d'intérim, ...). Le mardi matin, les ateliers se font sur prescription de Pôle Emploi.
La fréquentation a augmenté de 10 % par rapport à 2013.

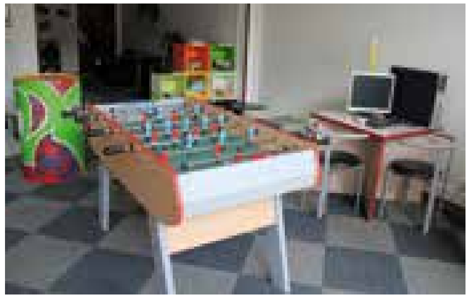
un service logement aux jeunes de 18 à 30 ans, scolaires, étudiants, stagiaires de la formation continue ou en alternance. Le fichier est constitué de nombreuses offres locatives émanant des propriétaires privés qui restent les seuls décisionnaires dans la gestion de leurs logements : prix du loyer, caution, acceptation ou refus. Il s'agit d'une entente de gré à gré entre le propriétaire et le locataire potentiel. La CAB assure l'intermédiaire entre le jeune et le propriétaire.

➜ Opération Sac Ados

Cette opération, organisée par le Conseil Régional d'Aquitaine, permet à des jeunes du territoire de financer leurs vacances sur la base d'un projet concret.

L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil pour les 12/25 ans. Ils apprécient de pouvoir s'y



retrouver, discuter, jouer, consulter Internet… C'est aussi un lieu dans lequel ils trouvent une équipe à leur écoute pour les accompagner dans leurs projets. Enfin, la structure propose des événements pour la jeunesse.

Une fréquentation en augmentation

Une augmentation de 34,5 % est à noter par rapport à 2013. Une fidélisation de certains jeunes explique ce phénomène même s'il reste toujours difficile d'expliquer les disparités de fréquentation d'un jour à l'autre. La fréquentation moyenne est de 13 jeunes par jour.

Des manifestations incontournables !

L'Espace Jeunes accompagne les jeunes dans leurs projets. Depuis sa création plusieurs manifestations, à l'initiative des jeunes, ont vu le jour, dont certaines se sont pérennisées. L'ensemble de ses projets s'élabore avec de nombreux partenaires : l'Atelier, la Maison des adolescents, les associations du Bergeracois, l'Education nationale, la Ville de Bergerac et les Conseils Municipaux de jeunes..., avec une transversalité des services de la CAB et avec le soutien financier de la CAF et de la DDCSPP.

BIJ ET ESPACE JEUNES EN CHIFFRES

INFOS +

- ➜ 8 239 documents fournis
- ➜ 2 158 ventes effectuées
- ➜ 3 881 appels reçus
- ➜ 291 logements trouvés
- ➜ 829 accès à Internet fournis
- ➜ 1 804 autres réponses apportées
- ➜ 2 989 participants aux Journées IJ
- ➜ 300 participants à la conférence « Parlons de l'adolescence »
- ➜ 120 participants à « Sam, capitaine de soirée »
- ➜ 5 400 jeunes accueillis à l'Espace Jeunes
- ➜ 250 personnes reçues au Cyberespace Emploi

2014 | FAITS MARQUANTS

LES CULTURES URBAINES

Un événement par et pour la jeunesse Bergeracoise autour du skate, BMX, graff, danse, chant qui se déroule depuis 2011. 2014 a été une année de transition, plusieurs temps forts ont eu lieu tout au long de l'année et non pas sur un seul week-end. La particularité de l'année a été aussi de travailler très étroitement avec les 2 associations de jeunes - Bergeride Crew pour le skate, Urban 2.4 pour la danse - pour un accompagnement dans leur démarche de programmation et dans le dépôt de dossier de subvention.

LES JEUNES TALENTS

Le principe : des jeunes, dans différentes catégories artistiques, se présentent de manière individuelle ou en groupe devant un jury constitué de professionnels, d'élus, de membres des Conseils Municipaux de Jeunes de Bergerac et La Force. Cette 3e édition qui s'est déroulée à l'Espace F. Mitterrand rencontre un succès grandissant : nombre de prestations maximum atteint, salle complète...

L'accompagnement des participants est de plus en plus travaillé : résidence au Rocksane, enregistrement... Une sorte de label « Jeunes talents du Bergeracois » est né, véritable coup de pouce pour certains jeunes à qui est offerte la possibilité de monter sur scènes à diverses occasions : Fête de la musique, Festival des Filles à Bergerac, association Passerelle(s) à Bosset....

UN CHANTIER DE COOPÉRATION

Deux jeunes du Bergeracois ont participé à un chantier de restauration de petit patrimoine à Creysse, chantier ayant eu lieu dans un cadre d'échange avec des jeunes Roumains durant l'été.

« DONNER DE MON TEMPS À UNE ASSOCIATION ... »

Projet né à l'initiative de deux collégiennes, le principe est le suivant : les jeunes font 2 heures de bénévolat dans des associations avec lesquelles des partenariats existent (Banque alimentaire, Restos du cœur, Croix rouge, SPA...) et nous leur offrons ensuite des places de cinéma. C'est le moyen pour les jeunes de s'engager dans un acte citoyen, de découvrir le fonctionnement d'une association et de pouvoir plus facilement aller au cinéma.

LA DISCOTHÈQUE D'UN JOUR

À la demande de jeunes qui, soit ne savent pas quoi faire le mercredi après-midi, soit n'ont pas le droit de sortir, l'idée est venue de transformer le Rocksane le temps d'une après-midi de décembre en discothèque. Deux DJ professionnels sont venus animer le lieu pour le plus grand plaisir des adolescents. Des jeunes se sont associés à l'organisation : portier, bar, communication...

L'ATELIER CRÉATIF NUMÉRIQUE

En décembre, l'atelier mené par l'association Médias Cité, centre de ressources autour du multimédia, a permis à 12 adolescents de découvrir un nouveau logiciel et de créer un décor virtuel.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine intercommunale et Gymnase Delmarès

La CAB assure la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Actuellement, deux structures sont à la disposition du public pour leurs activités sportives et de loisirs : piscine intercommunale de Picquecailloux à Bergerac et gymnase Delmarès à Creysse.

INFOS +

LA PISCINE EN CHIFFRES

- 110 000 entrées
- 1 680 personnes inscrites à l'aquagym
- 120 enfants inscrits à l'école de natation
- 5 compétitions reçues (Cercle des Nageurs et club de triathlon)

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FRÉQUENTANT LA PISCINE

- 31 écoles primaires CAB
- 12 écoles primaires hors CAB
- 5 collèges
- 3 lycées
- 44 432 élèves au total

LE GYMNASE EN CHIFFRES

- 13 associations utilisatrices conventionnées à l'année (dont 10 sportives)
- 26 formations accueillies
- 37 compétitions sportives accueillies
- 50 locations loisirs
- 7 locations institutionnelles

LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE PICQUECAILLOUX

Seul équipement aquatique couvert sur tout le Bergeracois, il est composé d'un grand bassin de 25 mètres/6 couloirs et d'un bassin ludique de 150 m².
La piscine intercommunale accueille des publics variés : écoles primaires CAB et hors CAB, collèges et lycées, aquagym et école de natation, instituts pour personnes handicapées, associations sportives, …
En 2014, des travaux de maintenance ont été effectués dans les vestiaires collectifs, les sanitaires et les cabines et douches individuelles. D'autres travaux techniques pour un fonctionnement optimal de la partie technique ainsi qu'une mise aux normes environnementales du stockage des produits chimiques ont également été réalisés.
Pour une amélioration du service, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- nouvel organigramme et annualisation du personnel ;
- simplification des inscriptions aquagym séniors et tout public ;
- suivi pédagogique personnalisé pour chaque élève du primaire ;
- modification des règlements des activités aquatiques pour adultes et enfants ;
- réaménagement structurel du service administratif (aile gauche du bâtiment).

LE GYMNASE DELMARÈS

Le Complexe Sportif du Roc à Creysse est constitué par :

- le Château du Roc
- le Gymnase Delmarès
- deux terrains de football attenants

Le gymnase d'une surface de 1800 m² est une salle polyvalente à dominante sportive de 3e catégorie pouvant accueillir jusqu'à 440 personnes assises. Il est disponible à la location.

Cette année, plusieurs améliorations ont été réalisées dont les traçages au sol des terrains, la gestion par badge du gymnase et la réactualisation du règlement intérieur.



Piscine intercommunale de Picquecailloux.



Gymnase Delmarès à Creysse.

CLS

Quatre axes pour un projet

La compétence Santé a été transférée à la CAB le 1er janvier 2013. Dans ce cadre, le Contrat Local de Santé (CLS), signé le 26 juin 2013, vise à mettre en cohérence la politique régionale de santé et les démarches locales de santé existantes déclinées par axes.

LES OBJECTIFS

Les objectifs globaux du CLS visent à agir ensemble pour la santé des citoyens au cœur des territoires de façon durable et équitable. C'est un outil souple et modulable qui établit le lien entre les projets régionaux de santé et les projets portés par les collectivités.

Le CLS est une réponse adaptée au plus près des besoins de la population en termes de prévention de la santé, de soin, d'accompagnement médico-social mais aussi de logement, d'environnement, d'éducation et de relations sociales. Ces réponses se déclinent par un programme d'actions pluriannuel (fiches actions), co-construit à partir des besoins locaux. 24 fiches actions ont été présentées lors du 1er Comité de Pilotage. Celles-ci ont été réalisées par les différents partenaires qui ont participé aux 5 groupes de travail, soit 40 réunions en 2014 et près de 20 participants par réunion pour chaque groupe.

LES 4 AXES

1/ INFORMATION ET COMMUNICATION

➜ Promouvoir une information fiable, accessible et harmonisée des offres de services et dispositifs de santé existants.

➜ Organiser la mutualisation et la diffusion de l'information.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

CRÉER un répertoire des acteurs de la santé, du social et du médico-social.

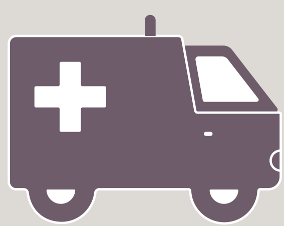
PRÉPARER un portail santé. *www.la-cab.fr/sante*

RÉALISER un suivi des enjeux de santé du territoire.

2/ ÉGALITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE DEVANT LA SANTÉ

➜ Soutenir la démographie médicale et paramédicale.

➜ Améliorer la fluidité des parcours de soins du Bergeracois.



ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

AIDER financièrement les étudiants futurs professionnels de santé.

Aide au logement et au transport.

3/ PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LE CADRE DE VIE

➜ Développer des enjeux de santé au sein des projets de développement social des quartiers.

➜ Aller au-devant de la grande précarité et de la marginalisation.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

ANIMER des ateliers artistiques et créer un lien social pour les personnes les plus fragiles.

Exposition des objets et tableaux, projection du court-métrage et concert avec le « Collectif les Arts à Souhait », le 13 décembre au Rocksane.

ORGANISER le Colloque Santé / Précarité du 23 septembre 2014.

Le colloque a rencontré un franc succès avec plus de 750 participants de toute la France.

4/ PRÉVENTION ET ACTIONS

4-1

➜ Impulser des projets participatifs visant à promouvoir la santé des jeunes et des familles.

➜ Renforcer la coordination des acteurs du médico-social dans les domaines de la grossesse et la périnatalité.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

SENSIBILISER aux risques liés à des ressources en eau privée.

INFORMER sur la qualité de l'eau.

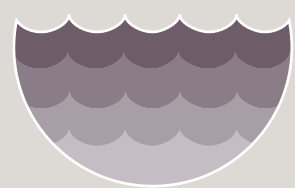
4-2

➜ Promouvoir un bon vieillissement.

➜ Prendre en charge les cas de dépendance.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

AMÉLIORER la visibilité des acteurs du vieillissement et informer sur les actions en cours.





© Barnaby Wasson

INFOS +

LES SIGNATAIRES DU CLS

➜ La CAB
➜ L'Agence Régionale de la Santé Aquitaine (ARS)
➜ L'Etat
➜ Le Conseil Départemental
➜ Le Centre Hospitalier de Bergerac
➜ La Clinique Pasteur
➜ Le Centre Hospitalier Spécialisé Vauclaire (depuis le 23 janvier 2014)

LE CLS EN CHIFFRES

➜ 1 comité de pilotage
➜ 2 commissions santé
➜ 6 réunions avec l'ARS
➜ 40 réunions spécifiques avec les porteurs des fiches actions
➜ 24 fiches actions

GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Salles de spectacles et école de musique

La CAB assure la gestion (construction, aménagement, entretien, gestion) depuis le 1er juillet 2013 des équipements culturels d'intérêt communautaire : musées, salles de spectacles, ludothèque, école de musique, bibliothèques et médiathèques. Il s'agit également de coordonner des projets culturels sur l'ensemble du territoire afin de permettre un accès plus égalitaire à la culture.

La CAB assure la gestion et l'entretien de trois salles, à rayonnement intercommunal, situées sur la commune de Bergerac. : le Centre Culturel Michel Manet (CCMM), l'Auditorium et le Rocksane.

LE CENTRE CULTUREL MICHEL MANET ET L'AUDITORIUM ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND

Le service Culture de la CAB assure la programmation des deux scènes et les propose également à la location aux associations et partenaires du territoire.
C'est ainsi qu'un programme varié est offert chaque année, pour un public large : théâtre, musique, danse, humour, cirque, … Un effort important a été réalisé sur les spectacles pour les familles, avec une tarification spéciale. Le nombre de représentations destinées aux établissements scolaires est en progression.



LE ROCKSANE

C'est un lieu de diffusion, de formation et de création, labellisé par l'État Scène de Musiques Actuelles (SMAC). Il est susceptible d'accueillir une grande variété de public avec une offre étoffée : concerts, cours de musique, répétition, théâtre, diffusion de documentaires/films, actions culturelles, accompagnements de projets, partenariats avec d'autres associations… La programmation et la formation sont assurées par l'association Overlook.





L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Établissement d'enseignement artistique, l'école dispense uniquement des cours de musique (instrumental, collectif, formation musicale générale). C'est une antenne du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRD). L'école met en place des partenariats importants permettant d'étoffer l'offre de cours et d'ateliers dans l'établissement et en dehors. Par ailleurs, l'école de musique propose des animations gratuites toute l'année qui permettent de découvrir pleinement les disciplines enseignées : auditions des classes, spectacles, journées pédagogiques, … Ces événements sont organisés au sein de l'école ou dans d'autres établissements.

INFOS +

CCMM ET AUDITORIUM EN CHIFFRES

- ➜ 30 spectacles
- ➜ 59 représentations
- ➜ 12 021 spectateurs
- ➜ 1 056 abonnés

LE ROCKSANE EN CHIFFRES

- ➜ 52 concerts/spectacles
- ➜ 4 concerts en prison
- ➜ 4 expositions
- ➜ 8 602 spectateurs
- ➜ 231 adhérents
- ➜ 109 élèves à la Rock School

ÉCOLE DE MUSIQUE EN CHIFFRES

- ➜ 374 élèves en formation
- ➜ 385 participants aux ateliers des intervenants extérieurs
- ➜ 21 disciplines enseignées

UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE

En 2014, à l'initiative de Union Musicale Bergeracoise et avec le soutien de la CAB et de la Ville de Bergerac, le dispositif « Un Orchestre à l'École » a pu être mis en place. C'est ainsi qu'une classe entière de l'école Edmond Rostand de Bergerac s'est transformée, pour une durée de 3 ans, en véritable orchestre.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Réseau des bibliothèques et des médiathèques



Animation Bébés lecteurs organisée par le RAM à la Médiathèque de Bergerac.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET DES MÉDIATHÈQUES

- ➜ Bergerac
- ➜ Lamonzie-Saint-Martin
- ➜ Prigonrieux
- ➜ La Force
- ➜ Monfaucon
- ➜ Saint-Pierre-d'Eyraud
- ➜ Saint-Laurent-des-Vignes
- ➜ Bouniagues
- ➜ Cours-de-Pile
- ➜ Creysse
- ➜ Mouleydier
- ➜ Saint-Germain-et-Mons

UN RÉSEAU DE DOUZE STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

Les 12 établissements, petits ou grands, animés par des agents de la filière culturelle comme par des bénévoles, contribuent au réseau territorial de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne (BDP) sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

DES RESSOURCES VARIÉES

Ce sont près de 125 000 livres, 15 000 CD, 4 500 DVD et 165 abonnements qui sont mis à disposition de nos usagers, sans compter l'indispensable apport de la BDP, soit un complément de 8 300 documents par an pour ces établissements.

UNE MULTIPLICITÉ DES USAGES

La fréquentation est estimée entre 82 000 et 90 000 passages, avec des disparités géographiques. La multiplicité des usages reflète les conditions de vie du territoire rural : les établissements les plus urbains du réseau (Bergerac, Prigonrieux et La Force) accueillent, outre les lecteurs habitués dotés d'une carte, les familles, les lycéens, les étudiants, ainsi que des personnes en position de fragilité sociale.

POUR UNE ACTION CULTURELLE

Les bibliothèques participent pleinement au tissu éducatif, social et d'accompagnement à la personne avec l'accueil de groupes issus des établissements scolaires, des centres de loisirs, des crèches et des relais d'assistantes maternelles, de la Fondation John Bost et d'autres structures de suivi pour personnes handicapées.

ASSOCIÉES À LA PROGRAMMATION INTERCOMMUNALE

Les bibliothèques, lieux d'échanges vivants, ont porté ou se sont associées aux temps forts de la programmation culturelle sur notre territoire, avec des animations organisées autour du Mai du Jazz, du Festival Flamenco, du mois du Manga, de la semaine du goût, du mois du film documentaire, …

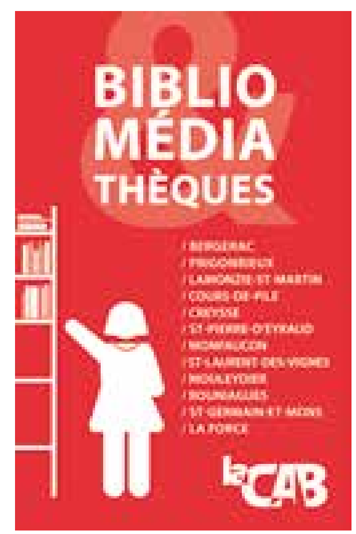
INFOS +

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

➜ 180 000 documents prêtés dont 43 % à destination des moins de 14 ans
➜ 6 800 abonnés

ACCUEIL DES GROUPES

➜ 136 classes maternelles et élémentaires
➜ 290 élèves des collèges et lycées
➜ 300 jeunes des centres de loisirs



GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Musées et ludothèque

LES TROIS MUSÉES

Le service est composé de 6 agents pour 3 structures, toutes situées à Bergerac, à vocation de conservation patrimoniale, de médiation culturelle et touristique et traitant de thèmes non concurrentiels.

➜ Le Musée de la Ville : la batellerie et l'histoire de Bergerac

➜ Le Musée du Tabac : l'histoire du tabac et de ses usages

➜ Le Musée Costi : la sculpture

La refondation des structures

L'action a impacté prioritairement le Musée du Tabac avec notamment un réaménagement des réserves, le tri et reconditionnement des objets, la libération des salles consacrées à l'Histoire de la Ville, une nouvelle présentation d'un cabinet de fumeur, la restauration d'objets africains et américains, l'installation d'un espace boutique, le récolement du fonds documentaire, la numérisation d'un herbier.

Une fréquentation dopée

La fréquentation globale des musées, dopée par l'édition à 30 000 exemplaires et la diffusion d'un dépliant en quatre langues, dépasse celle de 2013, année exceptionnelle par la tenue de la Félibrée à Bergerac accompagnée de la gratuité d'entrée des musées. La croissance de fréquentation a généré une hausse de 28 % des recettes.
La refonte des horaires et périodes d'ouverture des musées a conduit à une plus grande latitude d'ouverture afin de s'adapter tant aux habitudes du public qu'à la saisonnalité des visiteurs.


Pipe de bruyère aux armoiries de la Ville de Bergerac - Musée du Tabac.


Fête du jeu 2014.

LA LUDOTHÈQUE

Cet équipement socio-culturel dédié aux jeux et aux jouets offre un service de prêt de jeux, mais surtout met en place un espace de jeu libre. Le cadre est propice à l'exercice de la parentalité et aux rencontres favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. La structure est ouverte à la fois au public, aux collectivités et aux groupes. De plus, des soirées jeux, gratuites, sont organisées.
Afin d'accroître la lisibilité d'accueil, les horaires d'ouverture en période scolaire et pendant les vacances se sont harmonisés à compter du mois de septembre.

INFOS +

LES MUSÉES EN CHIFFRES

➜ 5 504 visiteurs au Musée du Tabac pour 279 jours d'ouverture
➜ 3 493 visiteurs au Musée de la Ville pour 279 jours d'ouverture
➜ 814 visiteurs au Musée Costi pour 58 jours d'ouverture
➜ 1 840 visiteurs étrangers
➜ 147 visiteurs pour la nuit européenne des musées
➜ 1 144 visiteurs aux Journées européennes du Patrimoine

LA LUDOTHÈQUE EN CHIFFRES

ACCUEIL PUBLIC
➜ 151 familles adhérentes
➜ 2 313 enfants reçus
➜ 1 670 adultes reçus
➜ 635 jeux loués

ACCUEIL GROUPE
➜ 2 676 enfants reçus
➜ 561 adultes reçus
➜ 420 jeux loués

LA LUDOTHÈQUE EN DATES

➜ Du 17 au 21 mars : semaine des mathématiques - en partenariat avec l'Education Nationale. 187 élèves et 19 adultes reçus
➜ 31 mai : Fête du jeu - Parc Jean Jaurès à Bergerac
Environ 1 000 personnes mises au jeu
14 stands de jeux

COORDINATION CULTURELLE
sur l'ensemble du territoire

DES PROJETS DÉVELOPPÉS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La CAB assure une coordination culturelle sur l'ensemble du territoire. Avec des partenariats, des soutiens logistiques, techniques et financiers, ce sont des dizaines de projets culturels qui sont développés à l'échelle du territoire.

UNE BASE DE DONNÉES DES ESPACES

Par ailleurs, un travail de fond est mené en partenariat avec les services techniques du Centre Culturel Michel Manet et de l'Agence culturelle départementale sur la création d'une base de données des espaces possibles pour la diffusion d'événements culturels. Superficie, accès aux énergies, matériels disponibles, tissu associatif local sont quelques-uns des paramètres relevés.

LA RAPIETTE

Le petit agenda culturel recense, depuis 2013, les animations organisées sur les 27 communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.
Bimestriel, il est distribué à 10 000 exemplaires par numéro dans 200 lieux sur la CAB et 25 lieux hors-CAB.
Depuis juillet, La Rapiette est apparue sur Facebook pour compléter les informations du bimestriel. 481 personnes suivent le fil d'information et peuvent ainsi profiter des jeux pour gagner des places de spectacles et de concerts.



Couvertures des 8 numéros depuis la création de La Rapiette.



2014 | FAITS MARQUANTS

AVEC L'AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

Co-organisation de spectacles à Mouleydier (80 personnes) et à La Force (120 personnes).

AVEC L'ASSOCIATION CULTURE DU CŒUR

Mise en place d'invitations à des spectacles pour des bénéficiaires des centres sociaux (septembre à décembre).

AVEC JAZZ POURPRE

Soutien au Mai du Jazz et co-coordination d'événements à Saint-Pierre-d'Eyraud et à Queyssac, de manifestations culturelles dans les établissements du service culture (Centre Culturel Michel Manet, Auditorium de l'Espace François Mitterrand, médiathèque de Bergerac, Rocksane).

AVEC LE THÉÂTRE DE LA GARGOUILLE

Co-coordination des Sentiers de l'Ephémère à Saint-Pierre-d'Eyraud et à Cours-de-Pile.

AVEC LES CHICAS DEL SOL

Co-coordination dans le cadre du Festival Flamenco de stages de danse dans les centres de loisirs (Saint-Sauveur et Prigonrieux), d'un spectacle (Lamonzie-Montastruc) et d'une exposition photos dans 4 bibliothèques du réseau de la CAB.

Grands projets & Services techniques



Aménagement du Bourg de Monbazillac.

GRANDS PROJETS

Préparons l'avenir ensemble

Le développement du territoire conjuguant identité culturelle, développement économique durable et attractivité est une des grandes missions de la collectivité et passe par la réalisation de travaux et de projets de moyenne à grande ampleur. La construction de l'agglomération en tant qu'espace de solidarité et de proximité doit consister à rassembler les espaces ruraux et urbains autour d'un projet de territoire. Il s'agit d'améliorer la vie des concitoyens et de préparer l'avenir.


© akunamatata

LA CONSTRUCTION D'UN PARC AQUALUDIQUE

Ce projet s'inscrit dans le cadre du PLR (Plan Local de Redynamisation).
Il répond à de nouveaux besoins du territoire en termes de population de bassin de vie. Il devra pouvoir accueillir, comme actuellement mais dans de meilleures conditions, l'ensemble des scolaires (du primaire au lycée), les associations utilisatrices et le public. Il devra également bénéficier de bassins et d'espaces permettant d'apporter une réponse aux besoins touristiques.

LA VIABILISATION DE LA ZONE ANS

Il s'agit de viabiliser, en termes de réseaux et de voirie, une ancienne zone industrielle (10 ha commercialisables) pour accueillir des industriels et participer au développement économique du territoire.

LA RÉALISATION D'UN PÔLE PETITE ENFANCE

Afin de regrouper trois structures existantes, mais précaires, de la petite enfance (multi-accueil de Moulinier + relais d'assistantes maternelles + crèche familiale) en un seul et même lieu, le Pôle Petite Enfance (PPE) sera installé dans le quartier de Naillac à Bergerac, pour une surface plancher de 786 m².

UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

Il s'agit de la réimplantation de l'accueil de loisirs de Saint-Sauveur sur la commune de Cours-de-pile en passant d'un agrément de 35 places à 50 places.

LE PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION

Suite à la fermeture du site de l'ESCAT, trois partenaires (État, Région et Département) financent à hauteur de 1,5 M€ chacun la redynamisation du bassin d'emploi de Bergerac. L'avenant 1 a été signé le 6 janvier. Durant l'année, plusieurs rencontres avec les partenaires ont permis de continuer d'avancer sur les différents projets.

LA RECONVERSION DE L'ESCAT

Il s'agit de la reconversion d'un ancien site militaire (22 ha) afin de le commercialiser et développer le potentiel économique du territoire.

LES GRANDS MOULINS

Le site des Grands Moulins regorge de pépites, dont le Moulin de Piles, qui nécessitent une mise en valeur. Ce lieu pourrait revêtir une nouvelle dimension touristique qui mettrait en lumière l'histoire de la ville de Bergerac et de ses réseaux hydrauliques souterrains.

2014 | FAITS MARQUANTS

PARC AQUALUDIQUE
- ➜ Rendu des investigations sur le site de Picquecailloux
- ➜ Rendu de l'étude de faisabilité et de composition du parc
- ➜ Analyse multicritères et réflexion pour l'emplacement du parc
- ➜ Visites d'équipements aquatiques

ANS
- ➜ Travaux d'aménagements de la tranche ferme de la zone (giratoire, démolition du mur d'enceinte, voirie provisoire)
- ➜ Aménagement de la zone en parking provisoire pour le passage du Tour de France

PPE
- ➜ Reprise du projet sur un nouveau site
- ➜ Étude de sol

ACCUEIL DE LOISIRS
- ➜ Pré-programme
- ➜ Analyse du site
- ➜ Visites d'accueils de loisirs

ESCAT
- ➜ Diagnostic des quatre habitations
- ➜ Entretien du site
- ➜ Rendu des investigations faune/flore
- ➜ Solution pour la protection des hirondelles
- ➜ Comptages routiers
- ➜ Organisation de visites
- ➜ Installations d'entreprises

GRANDS MOULINS
- ➜ Mise au jour des vestiges du Moulin de Piles
- ➜ Fouilles archéologiques

AMÉNAGEMENT DES BOURGS

Pour la mise en valeur de nos communes

La gestion du domaine public et l'aménagement de l'espace communautaire, notamment des bourgs, contribuent à la valorisation du patrimoine de nos communes, au maintien et au développement du commerce de proximité et de l'offre de service public.

Ces aménagements sont menés par la CAB dans le cadre d'un programme de travaux concerté sur proposition de chaque commune, autour d'un projet de territoire.

Le bureau d'études (5 agents) travaille sur différents projets d'aménagement urbains, semi-urbains de sécurité ou de requalification de bourg.
Le service réalise également des plans pour les autres services de la collectivité (urbanisme, économie, …) et participe à l'aménagement de zones d'activités.

Par ailleurs, le service participe à l'élaboration du SIG (Système d'Information Géographique) de la collectivité en collaboration avec la Mairie de Bergerac.

LES AMÉNAGEMENTS URBAINS ET SEMI-URBAINS DE SÉCURITÉ

Bergerac / Rue Sully Prudhomme

Tranche 2 : section comprise entre la rue des Vedelles et le n°33.
Dans la continuité de la première phase, les travaux de mise en zone 30 km/h de cette rue ont consisté en la création d'un trottoir et d'un cheminement aux normes PMR, la création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue C. Monet, la réfection de chaussée, la création d'un réseau pluvial et la création d'un parking en calcaire donnant accès à un espace vert communal.
Coût : 450 000 € TTC

Bergerac / Rue du Tounet

Tranche 2 : section comprise entre la rue G. Apollinaire et la rue du Combal.
Comme pour la tranche réalisée en 2013, les travaux ont permis la création d'un espace partagé piétons/cycles en site propre, la création/réfection de trottoirs aux normes PMR, la création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue du Combal, la réfection du réseau pluvial endommagé et du revêtement de chaussée.
Coût : 600 000 € TTC

Tranche 3 : section comprise entre la rue du Combal et la RD 933.
L'étude a été menée sur la base des aménagements des phases précédentes.

Bergerac / Passage du Tour de France

Pour faciliter le passage des cyclistes, les travaux ont consisté à adoucir les rampants des plateaux surélevés et supprimer les ilots directionnels gênants.
Coût : 26 000 € TTC

Ginestet / RD 4

Les travaux ont consisté à buser le fossé existant et à poser des bordures pour créer un trottoir aux normes PMR entre la boulangerie et la limite du bourg sur la RD 4.
Coût : 40 000 € TTC


Bergerac - Rue Sully Prudhomme.

SOUTIEN AUX COMMUNES

Le bureau d'études, dans son rôle d'aide aux communes, a également étudié des projets pour le compte de certaines communes :

- ➜ **Aménagement de voirie pour le lotissement de la gare à Prigonrieux**
- ➜ **Aménagement du parking de la salle des fêtes de Saint-Germain-et- Mons**
- ➜ **Aménagement de sécurité rue du Grenouillet au Fleix**

LES AMÉNAGEMENTS DE BOURGS

Monbazillac

Tranche 3 : section comprise entre l'église et la salle des fêtes.

Dans la continuité des tranches précédentes, cette phase a consisté en la création de trottoirs aux normes PMR en béton désactivé et dallage de pierre, la création d'un parking en enrobé pour les marchés nocturnes estivaux, la mise en accessibilité de la bibliothèque municipale par une rampe aux normes PMR, la création d'un plateau surélevé au droit du parvis de la salle des fêtes, le tout agrémenté par la réalisation d'espaces verts paysagers.

Coût : 450 000 € TTC, en partenariat avec le Conseil Général qui a réalisé la réfection du revêtement de chaussée.

Bouniagues

Tranche 1 : section de la RN 21 entre la Mairie et l'hôtel restaurant, place de la Poste et début de la route du cimetière

Les travaux ont consisté en la réfection de trottoirs aux normes PMR en béton désactivé, la réalisation d'espaces paysagers arbustifs et fleuris, la mise en accessibilité de la mairie et des commerces, la réfection du parking de la mairie et de l'école en intégrant un arrêt bus, la réfection de la place de la Poste, l'amélioration de l'offre de stationnement.

Coût : 610 000 € TTC. L'Etat a pris en charge la réfection de la chaussée.

Lamonzie-Saint-Martin

Tranche 1 : zone comprise entre la RD936 et le devant de l'école.

Les travaux ont consisté en la réfection et l'agrandissement du parking de l'école et de la place de la Poste, la création de larges trottoirs en béton désactivé, la réalisation d'aménagements paysagers arbustifs et fleuris, et la mise en accessibilité des commerces ainsi que la création d'un arrêt bus aux normes PMR.

Coût : 550 000 € TTC

Lamonzie-Montastruc

Tranche 1 : tour de l'église.

L'étude du projet a été menée. Des travaux préparatoires consistant à créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales dans le cœur de bourg (autour de l'église) ont été nécessaires. La première phase d'aménagement sera proposée en 2015.

Coût : 50 000 € TTC


Bourg de Lamonzie-Saint-Martin.

La Force

Tranche 1 : avenue des Ducs.

L'étude d'aménagement du bourg a été menée et une première tranche de travaux sera proposée en 2015. Les travaux préparatoires ont été réalisés : diagnostic du réseau pluvial et abattage/dessouchage d'arbres sur l'avenue des Ducs et la place de la République.

Coût : 50 000 € TTC

Saint-Nexans

Tranche 1 : place entre l'église et la mairie et création d'un parking.

L'étude de l'aménagement du bourg a été menée en collaboration avec une maîtrise d'œuvre privée. La consultation des entreprises a été menée et le marché de travaux attribué. Le début des travaux a été repoussé suite à la nécessité de faire réaliser par la DRAC un diagnostic d'archéologie préventive, programmé pour le début d'année 2015. Les travaux d'aménagement du bourg se feront donc plus tard en 2015.

Coût : 430 000 € TTC

Prigonrieux

Tranche 1 : section de la RD 32 comprise entre le hameau des fleurs et le ruisseau La Gouyne.

La consultation des entreprises a été lancée en fin d'année 2014. L'attribution du marché et les travaux se feront en 2015. Cette opération est réalisée sous maitrise d'œuvre privée.

Coût : 370 000 € TTC

PATRIMOINE

Le service assure l'ensemble des interventions sur les bâtiments communautaires, et travaille également sur les bâtiments industriels de la CAB. Ce service en cours de structuration en 2014 a malgré tout assuré le fonctionnement du bâti avec la réalisation de travaux d'entretien, de remplacement de matériel pour un meilleur fonctionnement des services, une sécurisation des bâtiments et un meilleur accueil du public.

2014 I FAITS MARQUANTS

➜ Rénovation de la **bibliothèque de Monfaucon**
➜ Rénovation de la **bibliothèque de Saint-Pierre-d'Eyraud**
➜ Fourniture de casiers de rangement, dépose des lignes de terrains et traçage à neuf des terrains existants de handball et de speedminton en y ajoutant dans la partie centrale un terrain de handball homologué et un terrain de tennis au **complexe sportif du Roc à Creysse**
➜ Travaux de carrelage et de peinture, remplacement de 3 aérothermes, mise en sécurité du pédiluve et des portes d'entrées à la **piscine intercommunale de Picquecailloux à Bergerac**
➜ Rénovation des piscines et divers travaux au **centre de loisirs de Toutifaut à Bergerac**
➜ Travaux d'extension du **centre technique de La Force**
➜ Rénovation de la salle de bain du groupe "poussins" et ouverture vitrée sur la salle d'activités à la **crèche Pous à Bergerac**

GESTION DES DOMAINES PUBLIC ET ROUTIER

Pour un espace de vie sécuritaire

La CAB assure les instructions des autorisations de voirie ainsi que l'entretien, le suivi, la réparation et le maintien en état des 830 kms de voies communautaires du territoire dont 200 kms de voies urbaines avec trottoirs et 630 kms de voies dites rurales avec accotements et fossés.

INFOS +

LE SERVICE EN ACTIONS

→ SUR LE DOMAINE ROUTIER

- Fauchage
- Entretien et nettoyage des réseaux d'eaux pluviales
- Curage des fossés
- Entretien des couches de roulement et des trottoirs (revêtement, maçonnerie de voirie, mobilier de protection : barrières, potelets) Signalisation réglementaire (horizontale : marquage au sol ; verticale : panneaux de police)
- Gestion des carrefours régulés par feux tricolores
- Élagage à l'aplomb des voies
- Déneigement des voies
- Entretien des ouvrages d'art et équipements divers

→ SUR LE DOMAINE PRIVÉ CAB

- Entretien des espaces en zone d'activités

→ SUR LE DOMAINE FLUVIAL

- Faucardage de la rivière Dordogne entre le Pont Neuf et l'île de la Pelouse

EXPLOITATION DU DOMAINE ROUTIER - VOIRIE

Le réseau routier du territoire a la particularité d'être très hétérogène avec des trafics routiers très variables (de quelques véhicules à plusieurs milliers par jour). L'état de ces voies varie également beaucoup, ainsi que leur morphologie (rurale, périurbaine, résidentielle, urbaine, …).
Les 54 agents du service assurent ainsi à la fois des missions programmables, qui sont effectuées par secteur et selon un schéma défini, et des missions non programmables.
Le nombre d'interventions est principalement lié à la densité de population et au linéaire de voirie par commune. En 2014, les demandes d'interventions ont progressé de 26 % par rapport à 2013.

Sectorisation

Six secteurs ont été définis sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Les interventions sur chaque secteur sont bimensuelles.

Fauchage

Neuf circuits sont établis : huit en milieu rural et un en ville. En 2015, des modifications seront apportées par une mutualisation avec certaines communes.



Fauchage.

DOMAINE ROUTIER
EN CHIFFRES

1 843 interventions non programmées
- 270 d'enrobé
- 84 de revêtement
- 180 de maçonnerie
- 225 de peinture
- 581 de signalisation
- 43 de fauchage
- 72 d'hydrocurage
- 388 interventions diverses

DOMAINE PUBLIC
EN CHIFFRES

INFOS +

- 1 072 dossiers traités

dont

679 arrêtés ou accords techniques faits

393 dossiers qui ne nécessitaient pas d'arrêté

- 438 récépissés de DT/DICT réalisés
- 474 lettres pour réponse DICT

Interventions non programmables
Ces missions sont inscrites sur un tableau d'intervention et sont réalisées soit par secteur soit par degré d'urgence.

Le service assure également 24h/24 la sécurisation du domaine routier communal de la CAB par un service d'astreinte.
Le service est réparti sur le territoire avec trois centres d'exploitation :
- Centre technique Centre à Saint-Laurent-des-Vignes
- Centre technique Est à Creysse
- Centre technique Ouest à la Force

GESTION DU DOMAINE PUBLIC
Ce service assure l'ensemble de l'instruction des autorisations de voirie :
- permissions de voirie
- alignements
- accès
- tranchées gaz, électricité, téléphone, assainissements, eaux usées et pluviales
- rejets au fossé
- déclarations d'intentions de commencement de travaux (DICT)
- déclarations de travaux (DT)
- divers

Il s'agit de recevoir les demandes et d'en étudier la faisabilité. En cas de décision favorable, l'instruction se conclut par la réalisation d'arrêtés ou d'accords techniques selon les cas.

Délai moyen pour le traitement des dossiers
- Pour la réalisation des arrêtés ou accords techniques : 9 jours
- Pour la totalité des dossiers Gestion du Domaine Public : 7 jours
- Pour l'envoi des récépissés des DT et des DICT : 3 jours
- Pour l'envoi des courriers réponses : 2 jours

Ce service assure également le soutien administratif et technique aux communes dans la gestion du Domaine public et la réglementation.

Enfin, ce service assure l'ensemble du travail relatif à l'élaboration et au suivi des marchés annuels de revêtements de chaussées.

TRAVAUX DE VOIRIE 2014
38 VOIES RÉALISÉES SUR
23 COMMUNES


Acquisition en 2014 d'un camion à pollution réduite, adaptée au centre-ville.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CAB gère la collecte des ordures ménagères sur le territoire. Actuellement, trois communes sont en collecte directe (régie) : Bergerac, Prigonrieux et la Force. La collecte sur les autres communes est réalisée par des prestataires privés.
La collecte s'organise selon des secteurs et des horaires de passage en fonction des communes.
Au total, Bergerac bénéficie de 2 à 6 collectes par semaine selon les secteurs ainsi qu'une tournée pour les jours de marché. Prigonrieux et La Force sont divisées en 2 secteurs pour 3 collectes par semaine chacun.

EN CHIFFRES
- 29 agents
- 11 bennes
- 9 951 tonnes d'ordures ménagères
- 1 985 tonnes de tri sélectif
- 212 tonnes de déchets verts et d'encombrants

DES MOYENS pour agir

Administration générale, accueil, courriers, gestion des véhicules, ressources humaines, informatique, téléphonie, finances, communication ou encore cabinet du président et cohésion sociale communautaire… autant de services transversaux qui œuvrent au bon fonctionnement de la collectivité pour un service public de qualité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service gère un ensemble de services essentiels à la collectivité avec notamment l'accueil téléphonique et physique du public, ainsi que le courrier et sa distribution vers l'ensemble des services. Le service assure également la gestion des véhicules de la collectivité. Parallèlement il s'agit également de l'organisation des Conseils et Bureaux Communautaires, impliquant en particulier la gestion des arrêtés. A noter que 2014 a vu la mise en œuvre de la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité.

RESSOURCES HUMAINES

Une collectivité de notre taille ne saurait fonctionner sans un service de Ressources humaines qui assure la gestion des dossiers de l'ensemble des agents : arrêtés, nominations, recrutements, payes, formations, évolutions de carrière, temps partiels, santé, concours et examens professionnels, …



Conseil Communautaire.

FINANCES

Le service assure la préparation et le suivi du budget de la collectivité et de chacun de ses services.

INFORMATIQUE

Il s'agit de veiller au bon fonctionnement de l'ensemble du réseau informatique et téléphonique de la collectivité et de se charger de son renouvellement.

MARCHÉS PUBLICS

Comme toutes collectivités, les achats et prestations sont régulés par la mise en place de marchés publics. Ceux-ci sont gérés par un service dédié en appui à l'ensemble des services pour leur création et leur suivi.

POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville est une compétence gérée par la CAB.
Dans ce cadre, la loi du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine déterminent les principes de la nouvelle politique de la ville dont les Contrats de Ville sont les cadres d'action pour la période 2015-2020. Cette démarche vise à réduire les inégalités et les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et améliorer les conditions de vie des habitants.
Il s'agissait donc, en 2014, d'élaborer le Contrat de Ville, en collaboration avec la ville de Bergerac, en vue d'une signature en 2015 : réalisation d'un diagnostic quantitatif et qualitatif des quartiers prioritaires, avec participation des habitants au travers d'un questionnaire et d'une réunion de concertation.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DELINQUANCE

Par ailleurs, le service a également œuvré à la relance du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Une concertation des maires a donc été mise en place afin de prioriser les propositions d'actions, qui doivent répondre aux préoccupations des élus de proximité.

COHÉSION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Afin de favoriser l'équité entre les 27 communes du territoire, le service de cohésion sociale communautaire met en place des actions concrètes en appui des services de la collectivité. C'est ainsi que le service anime le réseau des secrétaires de mairie et des secrétaires généraux de la CAB. Il s'agit de mettre en place régulièrement des réunions d'informations et d'échanges autour de thématiques précises : urbanisme, organisation des élections municipales, présentation de la gouvernance de la CAB, rencontre avec le CDG 24, état-civil et législation funéraire. Dans le même but, le service répond aux demandes de conseil juridique de la part des communes du territoire.
Par ailleurs, pour la première année de plein exercice de la collectivité, le service a accompagné le Président devant les conseils municipaux de 25 communes pour une présentation de la CAB, de sa gouvernance et de ses compétences.
Le service accueille également des personnes condamnées à une peine de Travail d'Intérêt Général.

CABINET

Le cabinet fait le lien entre les élus et les services. Le service est en charge du conseil de l'exécutif territorial, de la préparation des décisions à partir des analyses réalisées par les services. Il fait la liaison au quotidien entre les organes politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs extérieurs. Il gère également l'agenda et prépare les rendez-vous, rencontres, réunions, formations, déplacements du Président ainsi que ceux des élus si besoin. Il coordonne les réceptions et est le bon garant du respect du protocole.



COMMUNICATION

Il ne suffit pas de faire de bonnes choses, il faut également le dire.
C'est ainsi que, grâce au travail des différents services et à la création en 2014 d'un service communication, la collectivité dispose d'outils pour parler de son offre de service public.
➜ Son site Internet www.la-cab.fr créé en mai dans lequel toutes les compétences de la CAB sont détaillées. Les 27 communes y trouvent également un espace dédié où apparaissent leurs actualités.
➜ Son magazine communautaire trimestriel lancé au dernier trimestre de l'année, distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des habitants du territoire.
➜ Ses trois pages Facebook spécifiques : Communauté d'Agglomération Bergeracoise (lancée le 1er septembre), La Rapiette (lancée le 1er août), BIJ / Espace Jeunes.
➜ Ses dépliants institutionnels présentant les différentes offres : petite enfance, jeunesse, sport, culture, économie, santé, …
➜ Des espaces dans les salons et foires ou autres événements organisés sur le territoire et au-delà.
Le service assure également les relations presse et développe des partenariats avec des acteurs du territoire.

INFOS +

LES SERVICES TRANSVERSAUX EN CHIFFRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

➜ 100 appels extérieurs en moyenne par jour à l'accueil
➜ 6 700 courriers environ dans l'année
➜ 8 Conseils Communautaires
➜ 181 délibérations du Conseil Communautaire
➜ 78 décisions du Président
➜ 52 arrêtés communautaires
➜ 28 réunions du Bureau Communautaire

INFORMATIQUE

➜ 150 postes informatiques
➜ 90 téléphones fixes
➜ 25 copieurs et imprimantes

MARCHÉS PUBLICS

➜ 6 marchés de services
➜ 22 marchés de fournitures
➜ 10 marchés de travaux

COHÉSION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

➜ 5 réunions avec les secrétaires de mairie
➜ 124 demandes de conseil juridique issues de 23 communes

COMMUNICATION

➜ 1 magazine communautaire
➜ 3 753 visiteurs par mois sur www.la-cab.fr
➜ 2 000 visiteurs par mois sur les 3 pages Facebook
➜ 12 dépliants institutionnels
➜ 36 communiqués de presse

LA CAB
DANS VOTRE QUOTIDIEN
BUDGET

Le budget 2014 de la CAB était de 53 M€. Il a permis à la collectivité de mettre en œuvre l'ensemble de ses compétences. Ces actions ont des impacts réels sur le quotidien des habitants et celui des entreprises du territoire. En voici quelques exemples au fil de la journée d'une famille !

7 H 30

L'eau sale de la vaisselle de votre petit déjeuner ou de votre douche est acheminée par le réseau d'assainissement non collectif géré par la CAB.

1

8 H

2

Avant d'aller travailler, vous déposez la petite dernière à la crèche, où elle profite des animations variées proposées par le personnel.

8 H 15

3

Vous vous rendez en vélo à votre travail, en empruntant les différentes pistes cyclables et la voie verte le long de la Dordogne. Les maisons situées sur votre parcours vous donnent des idées d'agrandissement de votre habitation, qu'il faudra concrétiser en accord avec le service urbanisme de la collectivité.

8 H 30

Vous travaillez dans une des zones d'activités de l'agglomération, aménagées et gérées par la CAB.

4

13 H 30

Le mercredi, votre cadet retrouve ses camarades au centre de loisirs. L'aîné préfère passer son après-midi à l'Espace Jeunes où il participe à la préparation de la prochaine édition des " Cultures Urbaines ".

5

18 H

L'ainé rentre en transports en commun. Le réseau de bus emprunte les voies communales et communautaires qui sont entretenues par les services de la CAB.

22 H

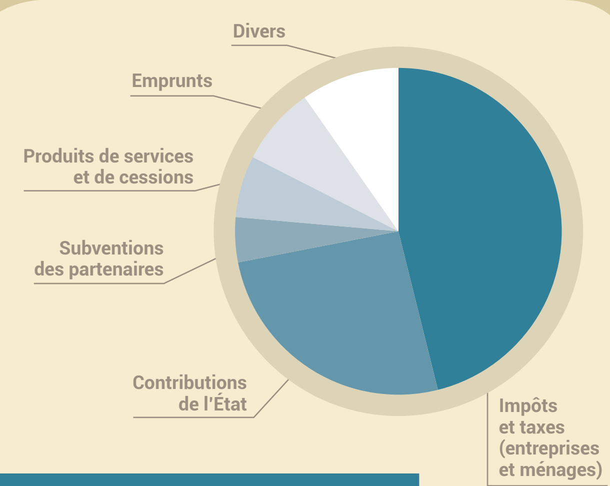
Avant de vous coucher, vous déposez vos sacs jaunes ou noirs. Ils seront collectés demain matin par des agents de la collectivité qui les achemineront vers les différents lieux de traitement.

18 H 30

Vous participez à votre séance hebdomadaire d'aquagym à la piscine intercommunale.

17 H 30

Votre journée de travail est terminée, vous déposez votre cadet à l'école de musique pour son cours hebdomadaire de piano. Vous profitez de cette heure pour emprunter des livres à l'une des bibliothèques du réseau et des jeux à la ludothèque. Vous faites une escale au centre culturel pour réserver vos billets pour le prochain concert programmé à l'Auditorium.



LES RECETTES

NOS COMPÉTENCES

1 SPANC, HABITAT, COHESION SOCIALE
2 500 contrôles réalisés par le SPANC
Aires d'accueil et de grand passage
➔ **BUDGET : 0,6 M€**

2 PETITE ENFANCE
6 crèches collectives
+ 1 crèche familiale + 1 RAM
➔ **BUDGET : 3,8 M€**

3 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ENVIRONNEMENT
Entretien 125 km de sentiers de randonnées + 10,5 km de berges + petit patrimoine bâti + 3 000 dossiers d'urbanisme instruits
➔ **BUDGET : 1,9 M€**

4 ÉCONOMIE
Gestion des ZAC + accompagnements et aides aux entreprises dans leur développement (installation, création d'emplois, innovation...).
➔ **BUDGET : 4 M€**

5 JEUNESSE
4 accueils de loisirs + VPTJ
+ BIJ/Espace Jeunes
➔ **BUDGET : 1,7 M€**

6 GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS
12 bibliothèques + 1 ludothèque
+ 3 salles de spectacles
+ 3 musées
+ 1 école de musique
➔ **BUDGET : 3,5 M€**

7 TRANSPORT ET VOIRIE
Transport : 67 km de lignes
+ 200 000 km parcourus par an
➔ **BUDGET : 1,5 M€**
Voirie : 200 km de voies urbaines
+ 630 km de voies rurales
➔ **BUDGET : 10,2 M€**

8 GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Piscine
+ Complexe sportif du Roc
➔ **BUDGET : 1,2 M€**

9 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
9 951 tonnes de sacs noirs
+ 1 985 tonnes de sacs jaunes
+ 212 tonnes d'encombrants
➔ **BUDGET : 5,8 M€**

10 AUTRES COMPETENCES
Les autres dépenses concernent la politique de la ville, le contrat local de santé, le tourisme et les services transversaux. Il s'agit également des subventions versées aux associations et des contributions à différents organismes et syndicats ; ainsi que les aides aux communes.
➔ **BUDGET : 5 M€**

NOS EFFECTIFS

375 agents composent la CAB au 31 décembre 2014
➔ 38 agents de catégorie A (dont 5 à temps partiel)
➔ 59 agents de catégorie B (dont 8 à temps partiel)
➔ 278 agents de catégorie C (dont 27 à temps partiel)
répartis dans les filières d'emplois administrative (66), technique (181), culturelle (29), sportive (9), médico-sociale (39), sociale (16) et animation (35).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE
Domaine de La Tour - "La Tour Est" / CS40012 - 24112 Bergerac cedex / Tél. : 05 53 23 43 95 / contact@la-cab.fr / www.la-cab.fr / www.facebook.com/la.cab.24